

## Enclos funéraires, établissement rural et parcellaire protohistoriques du site des Motettes à Angles (Vendée)

Funerary enclosures, rural establishment and land dividing rural system of the protohistorical period in Les Motettes at Angles (Vendée)

Grabeinhegungen, ländliche Siedlung und vorgeschichtliches Flursystem des Fundplatzes von "Les Mottetes" bei Angles (Vendée)

Antoine Nadeau et Laurence Le Clézio

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rao/3342>

DOI : [10.4000/rao.3342](https://doi.org/10.4000/rao.3342)

ISSN : 1775-3732

### Éditeur

Presses universitaires de Rennes

### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2016

Pagination : 109-138

ISBN : 978-2-7535-5683-6

ISSN : 0767-709X

### Référence électronique

Antoine Nadeau et Laurence Le Clézio, « Enclos funéraires, établissement rural et parcellaire protohistoriques du site des Motettes à Angles (Vendée) », *Revue archéologique de l'Ouest* [En ligne], 33 | 2016, mis en ligne le 31 juillet 2019, consulté le 02 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rao/3342> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rao.3342>

---

# Enclos funéraires, établissement rural et parcellaire protohistoriques du site des Motettes à Angles (Vendée)

## *Funerary Enclosures, Rural Establishment and Land Dividing Rural System of the Protohistorical Period in Les Motettes at Angles (Vendée)*

Antoine NADEAU<sup>a</sup> et Laurence LE CLÉZIO<sup>b</sup>

**Résumé :** Deux fouilles préventives conduites en 2011 sur la Zone d'Activité des Motettes à Angles (Vendée) révèlent un petit ensemble funéraire daté entre la fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer, ainsi qu'un habitat enclos du second âge du Fer. Ces vestiges localisés à l'extrémité sud-ouest de la plaine de Vendée se caractérisent par leur diversité formelle et par un aménagement singulier, l'entrée parementée du petit établissement rural laténien.

**Abstract:** *Two rescue excavations in 2011 at "Les Motettes", in the municipality of Angles, have brought to light a little funerary site dated between the end of the Bronze Age and the First Iron Age, as well as an enclosure farmstead from the Second Iron Age. These remains located in the south of the Vendée are characterized by their different shapes and by the original entrance system of the Latenian rural settlement.*

**Mots clés :** Vendée, Protohistoire, âge du Bronze, premier âge du Fer, second âge du Fer, Enclos, Habitat, Céramique.

**Keywords:** *Vendée, Protohistory, Bronze Age, First Iron Age, Second Iron Age, Enclosure, Farmstead, Pottery.*

## 1. INTRODUCTION

Localisée au sud du département de la Vendée, la commune d'Angles est implantée à environ trente kilomètres au sud de La Roche-sur-Yon et à trente kilomètres au sud-est des Sables d'Olonne. Le lieu-dit Les Motettes est situé à la périphérie nord de l'agglomération, contre le flanc et le sommet d'un versant à faible pente qui culmine à 21 m NGF. Le projet d'extension d'une zone artisanale a donné lieu à un diagnostic, lequel a permis de détecter deux indices de sites composés d'ensembles fossoyés (Violet et Collard, 2004).

Distants d'une centaine de mètres, ceux-ci apparaissent au nord-est (ensemble 1) et au nord-ouest (ensemble 2) de l'emprise. Le premier forme une aire à caractère funéraire ou cérémoniel datée du premier âge du Fer, le second correspond à un établissement rural laténien. Deux fouilles préventives menées en 2011 sur des surfaces de 2 807 et 4 533 mètres carrés ont permis de préciser leur nature et leur chronologie, révélant ainsi l'évolution de ce site au cours des âges du Fer (Le Clézio et Gouzon, 2013; Nadeau et Tendron, 2012).

<sup>a</sup> *Éveha – Études et valorisations archéologiques, Route de Larnay, La Tardiverie, 86580 BIARD, Responsable d'opération (lot 2).*

<sup>b</sup> *Éveha – Études et valorisations archéologiques, 55 boulevard de La Tour-d'Auvergne, 35000 RENNES, Responsable d'opération (lot 1).*

## 2. PRÉSENTATION DU SITE

### Le cadre naturel

Le site des Motettes occupe un relief adouci situé près de l'extrémité sud-ouest de la plaine de Vendée, à moins d'un kilomètre au nord du Marais poitevin (fig. 1). Il s'inscrit dans un paysage réputé fertile et au relief peu prononcé.

Ses sols se sont développés sur les limons würmiens, non calcaires, et qui divergent ainsi de la majorité des sols du plateau vendéen formés d'une argile rouge provenant de la « décalcification au Quaternaire [du] socle calcaire par les eaux de ruissèlement » (Watteaux, 2009, p. 117.). Le substrat rocheux s'apparente à du calcaire bathonien. Ces niveaux naturels offrent un pendage N-S conforme à la topographie générale du versant. Par endroit, du limon jaune remanié par les travaux agricoles recouvre cet ensemble. Il est à son tour scellé par un maigre horizon de terre végétale. Peu important, l'enfouissement des vestiges varie en moyenne de 0,30 à 0,40 mètre mais atteint près de 0,70 mètre au sud-ouest, en contrebas de la pente. Il en découle une importante érosion des structures archéologiques.

### Contexte archéologique

Plusieurs sites protohistoriques sont répertoriés dans la commune d'Angles, auxquels s'ajoutent quelques occurrences de découvertes anciennes. La fréquentation de ce territoire remonterait au Paléolithique, la zone comprise entre *Le Moulin de Moricq* et Angles ayant livré du mobilier lithique de cette période. Une station du Néolithique récent a été reconnue par É. Bocquier à *La Laiterie* (Poissonnier, 1997, p. 32-33) et une enceinte datée de la civilisation des Matignons ou de Peu-Richard a été mise au jour aux *Champs Gats* lors d'un diagnostic archéologique (Doyen, 2006).

L'âge du Bronze final est attesté par la découverte au XIX<sup>e</sup> siècle au *Fief de la Ville d'Angles* de sept haches et de trois moules de hache à ailerons<sup>1</sup>. À 1,4 kilomètre des Motettes, un établissement rural de La Tène finale a été révélé par une fouille préventive menée au lieu-dit *Le Cimetière aux Chiens* (Nillesse, 2010).

Par ailleurs, deux indices de sites supposés protohistoriques sont issus de prospections aériennes. Le lieu-dit *Les Fredonnières* présente deux enclos rectangulaires inscrits l'un dans l'autre et marqués par des subdivisions internes, tandis qu'un enclos circulaire et une structure ovale ouverte avec des fossés internes recoupant d'autres axes sont signalés au *Terrier de la Gruie* (Peridy, 1999).

1. Il ne reste de ce dépôt qu'un seul moule conservé au musée vendéen de Fontenay-le-Comte (Collectif, 1990, n° 52 p. 109 et 112; Provost, 1996, p. 62).

### Le Sud Vendée de l'âge du Bronze à la période de La Tène

Délimitée au nord par le Bas-Bocage (massif ancien) et à l'ouest par le littoral atlantique, la plaine de Vendée est prolongée à l'est par celle de Niort-Brioux, avec laquelle elle formait dans l'Antiquité un « tout [...] qui bordait, au nord, le vaste golfe marécageux installé dans la dépression oxfordienne » (Hiernard et Simon-Hiernard, 1996, p. 72-73).

La mise en valeur de cette plaine est initiée, semble-t-il, dès le Néolithique et elle s'intensifie aux époques gauloises et romaines (Bernard, 1996, p. 54). Diverses découvertes isolées relèvent de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer ; il en va de même, sans doute, pour un nombre important de cercles fossoyés à vocation funéraire ou cultuelle, détectés en prospection. En 2002, l'archéologue départemental Émile Bernard dénombrait ainsi sur des clichés aériens « près de 250 enclos curvilignes et 30 enclos complexes » (Bernard, 2002, p. 78).

Pour les périodes de l'âge du Bronze final et du premier âge du Fer, les sites ou indices de site répertoriés dans les communes avoisinantes confirment la densité d'occupation de ce territoire, mais ils sont souvent peu documentés. Au Bernard, à 4,5 kilomètres au nord-ouest d'Angles, B. Fillon a signalé vers 1840 la découverte d'une nécropole à incinération « près du prieuré de Fontaine, non loin du Trousepoil ». Près de là, à Longeville-sur-Mer, un site funéraire et cultuel du VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. est inscrit dans un quadrilatère délimité par un talus. Quatre vases funéraires, datés par analyses radiocarbone de 660 ± 110 av. J.-C., y ont été mis au jour. À trois cents mètres de là, une fosse contenant de la céramique de cette même époque a été reconnue en 1973. À cinq cents mètres de la plage du Rocher, R. Joussaume a dégagé en 1975 les fondations d'un « édicule en bois » de forme trapézoïdale, interprété comme un coffre funéraire (Cros et Joussaume, 1994). En 1983, associé à P. Samanos, il a découvert à proximité trois incinérations et des fragments de céramiques (Joussaume et Samanos, 1984). D'autres tessons de céramiques du premier âge du Fer proviennent de la commune de La Tranche-sur-Mer (à six kilomètres au sud d'Angles), de même qu'un potentiel site d'habitat daté de 790-400 et localisé sur la plage, au lieu-dit La Pointe Grouin du Cou.

Sur l'ensemble du territoire étudié, le développement des opérations archéologiques depuis le début des années 1990 y confirme un nombre élevé de sites datés des premiers siècles avant notre ère, parfois mis au jour sur de vastes superficies comme aux Genêts, Natteries ou à La Chapellière (Nillesse, 1994, 2007b et Nillesse *et al.*, 2012). En l'état actuel de la documentation, la répartition géographique de ce type d'habitat n'est pas uniforme. Une forte concentration de sites

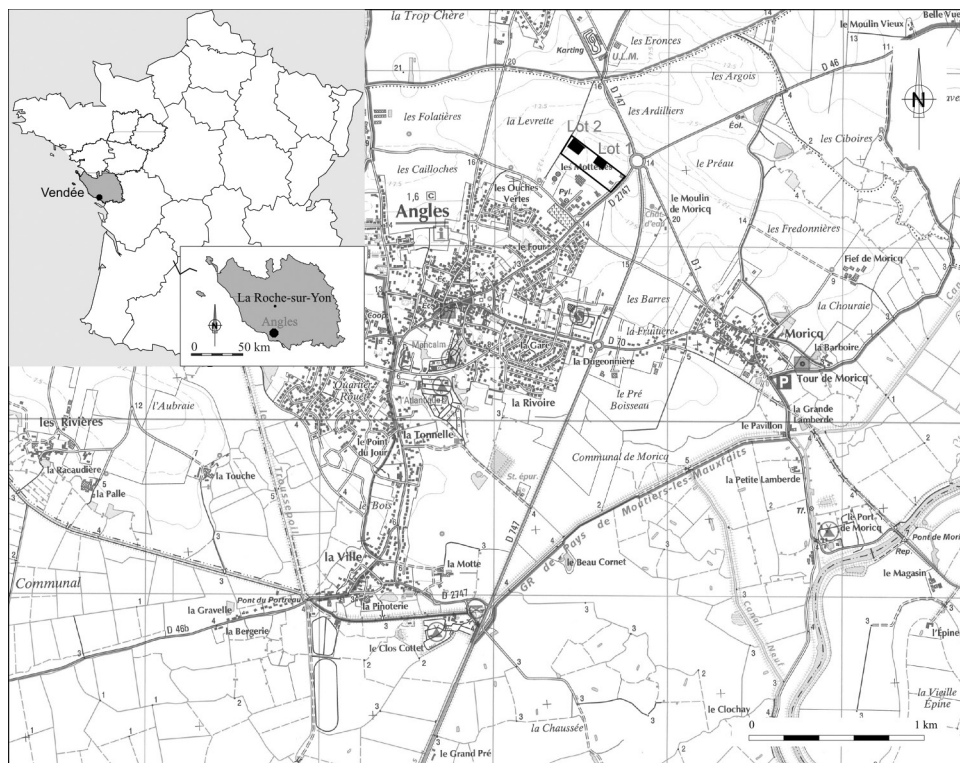


Figure 1 : Localisation du site (source carte IGN au 1/25 000 1328 OT; mise au net : A. Nadeau).

Figure 1: Location of the site.

apparaît sur le pourtour du Marais poitevin, entre Sainte-Hermine (Vendée) et Puyraveau (Deux-Sèvres), tandis que l'occupation est plus diffuse au nord et à l'est. Cette disparité s'explique en partie par une meilleure documentation de la plaine liée à la multiplication des opérations d'archéologie préventive, notamment dans le cadre des grands travaux autoroutiers. En outre, le littoral à l'ouest connaît une occupation intense dès le premier âge du Fer, notamment entre Jard-sur-Mer et La Tranche-sur-Mer (Pautreau, 1996a, p. 43).

### 3. UNE OCCUPATION FUNÉRAIRE OU CULTUELLE DU PREMIER ÂGE DU FER

D'une superficie de 2 807 mètres carrés, l'ensemble 1 présente « une dominante de vestiges à vocation funéraire et/ou culturelle attribués sans précision entre le Bronze ancien et le second âge du Fer » (Viallet et Collard, 2004a, p. 9). Sur les 206 entités observées, seules douze ont pu être reliées à des activités anthropiques protohistoriques et antiques, les 194 autres matérialisant de probables haies paysagères (traces de racines) délimitant des parcelles cadastrales récentes (fig. 2). L'intérêt de ce site réside principalement dans la multiplicité des formes d'enclos fossoyés. D'autres structures, tels que des fosses, des trous de poteau isolés et deux fossés de parcellaire interrompus, complètent cet ensemble.

### Description des enclos

#### L'enclos circulaire 142

Localisé au sud de l'emprise, l'enclos circulaire 142 mesure 10,5 mètres de diamètre externe pour 86 mètres carrés et 6,6 mètre de diamètre interne pour 34 mètres carrés. Le creusement de son fossé oscille entre 1,4 et 2,4 mètres de large pour 0,20 à 1,12 mètre de profondeur. Son profil est irrégulier, majoritairement en « V », à fond plat ou en cuvette et à parois souvent droites en fond de structure et évasées en surface. Le creusement est peu marqué au nord et augmente progressivement vers le N-E, jusqu'à atteindre une profondeur maximale qui sera conservée sur le reste de son tracé (fig. 3 et 4). Creusé en partie haute dans l'argile rouge, il atteint rapidement le substrat calcaire bathonien.

Ce fossé semble avoir fonctionné en mode ouvert, comme l'indiquent notamment sa forme évasée secondaire et sa dynamique de remplissage (Baranger, 2009, p. 104). Cette dernière présente une évolution classique en trois phases (Langohr, 2000), à savoir l'érosion naturelle des parois sub-verticales jusqu'à la stabilisation de la pente à une inclinaison de 30 degrés, l'abandon puis la stabilisation végétale corrélée à la formation d'horizons humifères et enfin le comblement complet. Marqués par un pendage organisé depuis l'intérieur de l'enclos, certains dépôts pourraient résulter de l'effondrement d'un terre central. Seules quelques rares pierres calcaires ont été retrouvées dans ces complements. Trop peu

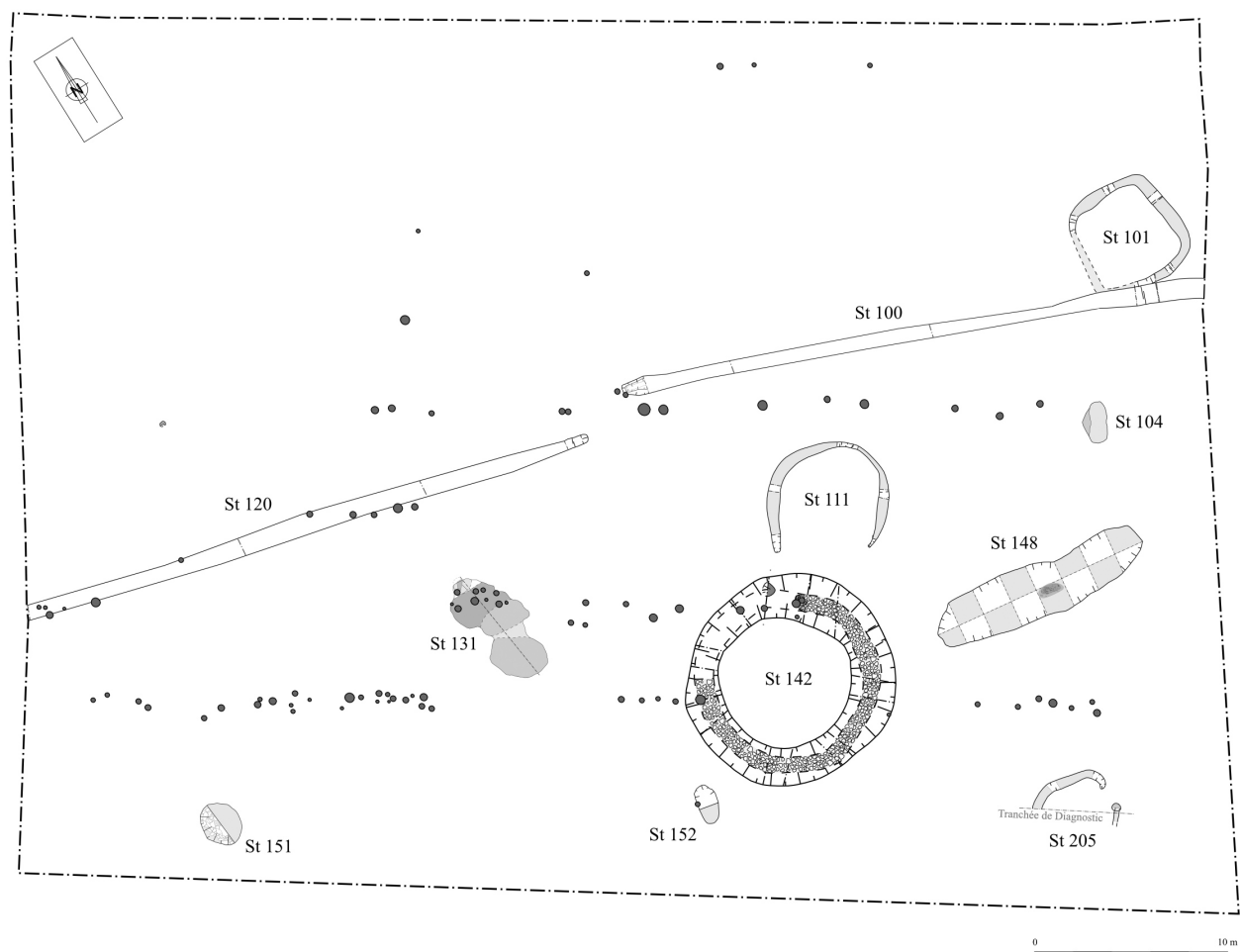


Figure 2 : Plan du site (DAO : F. Lecendrier; mise au net : L. Le Clézio).  
 Figure 2: Plan of the site.

nombreuses, elles n'ont probablement pas été utilisées dans la construction d'un tertre ou pour d'autres aménagements situés à proximité.

La nature de ce tertre, simple bourrelet de terre ou véritable monticule, n'a pu être définie. À titre indicatif, un calcul moyen des terres extraites du fossé, fondé sur les travaux d'A. Baranger (Baranger, 2009, p. 105)<sup>2</sup>, offre une estimation comprise entre 28 et 57 mètres cubes. Cette valeur demeure imprécise car elle n'intègre pas l'état d'arasement des structures et l'irrégularité des profils. Elle s'inscrit néanmoins dans une moyenne forte. Sur 42 enclos circulaires

intégralement ouverts, la moyenne des terres extraites du fossé est d'environ 33 mètres cubes.

Le rare mobilier découvert au sein du fossé se rapporte essentiellement à sa dernière phase de comblement. Il inclut notamment des esquilles d'os humains crémés, un fragment de vase tronconique de forme basse à bord légèrement rentrant ainsi que des productions du début du premier âge du Fer qui perdurent sur une longue durée (fig. 5; Vialet et Collard, 2004, p. 6; Le Clézio et Gouzon, 2013, p. 79-84). L'analyse radiocarbone de charbons de bois (783 à 518 avant J.-C.) date également cette structure du premier âge du Fer.

### *L'enclos en fer à cheval 111*

L'enclos 111 est placé à 1,50 m au N-E du précédent. En forme de fer à cheval, son ouverture est positionnée vers le S-O, orientée vers l'enclos circulaire selon un axe N-E/S-O. Il forme ainsi un arc légèrement outrepassé de 6 mètres de long (dans l'axe de l'ouverture) pour 5 mètres de large (fig. 6

2. Dans cet ouvrage, figure la formule suivante :  $V_{fmoy} = (P_{fmoy} \times L_{fmoy}) \times C_{moy}$  ( $V_{fmoy}$  = Volume moyen de terres extraites du fossé;  $P_{fmoy}$  = Profondeur moyenne du fossé;  $L_{fmoy}$  = Largeur moyenne du fossé;  $C_{moy}$  = Circonférence moyenne du fossé circulaire, soit  $2\pi r$ ). Dans le cadre d'un fossé au profil en « V », le résultat devra être divisé par deux, la surface d'un triangle étant égale à  $\frac{1}{2}$  (base x hauteur). Aussi obtient-on :  $V_{fmoy} = (0,83 \times 2,08) \times (\pi 10,50) = 56,91 \text{ m}^3$  et  $V_{fmoy}/2 = 28,46 \text{ m}^3$ .

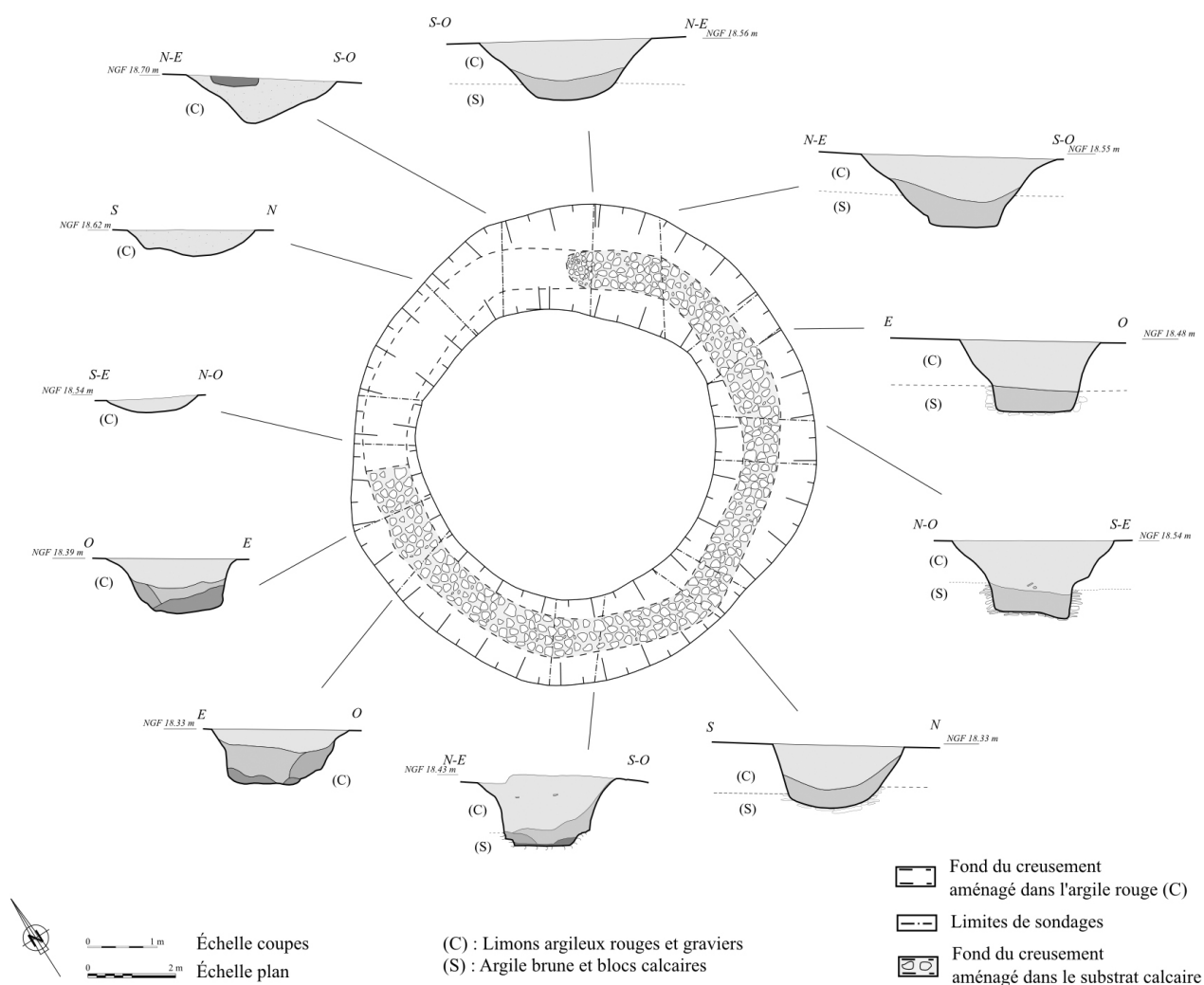


Figure 3 : Plan et coupes de l'enclos circulaire 142 (DAO : F. Lecendrier; Dessins et mise au net : G. Gouzon et L. Le Clézio).  
 Figure 3: Plan and profile of the circular enclosure 142.



Figure 4 : (Voir planche couleur IX) Photographie de l'enclos circulaire 142 après ouverture à 100 % (cliché : G. Gouzon).  
 Figure 4: (See colour plate IX) Photo of the circular enclosure 142, after complete excavation.

et 7). Il offre un tracé irrégulier et aminci dans sa largeur, notamment au niveau de la courbe de son arc. Son côté N-O est plus massif que son pendant S-E avec 0,2 à 0,4 mètre de large. Très arasé, il est conservé entre 0,04 et 0,24 mètre de profondeur. Installé dans les limons argileux rouges, son creusement est relativement irrégulier et présente des profils variés aux bords évasés et à fond plat ou en cuvette.

La configuration de ce creusement ne permet pas de confirmer la présence d'un tertre ou d'un talus dans l'aire centrale de l'enclos ou à l'extérieur du fossé. Six fragments de céramiques protohistoriques (18 g) proviennent de son unique comblement, constitué d'un limon argileux brun clair, compact et homogène. L'analyse radiocarbone d'un charbon de bois offre une datation comprise entre 780 et 417 avant J.-C., couvrant la période du Hallstatt C à La Tène A. L'imprécision de cette mesure (effet de plateau)

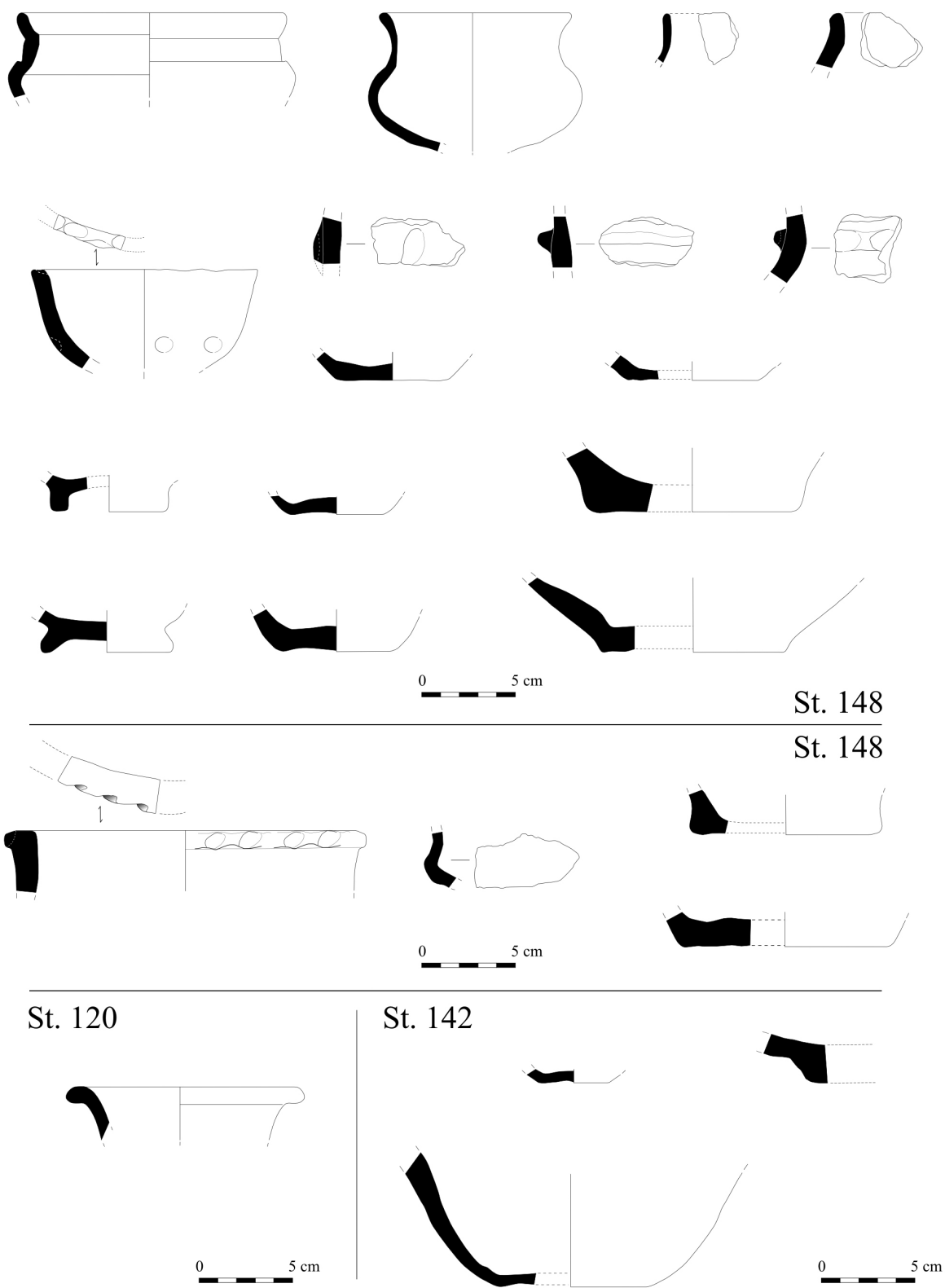


Figure 5 : Mobilier céramique provenant des structures 148, 120 et 142 (Dessins, DAO et mise au net : S. Giovannacci).  
 Figure 5: Ceramic found in St 148, 120 and 142.

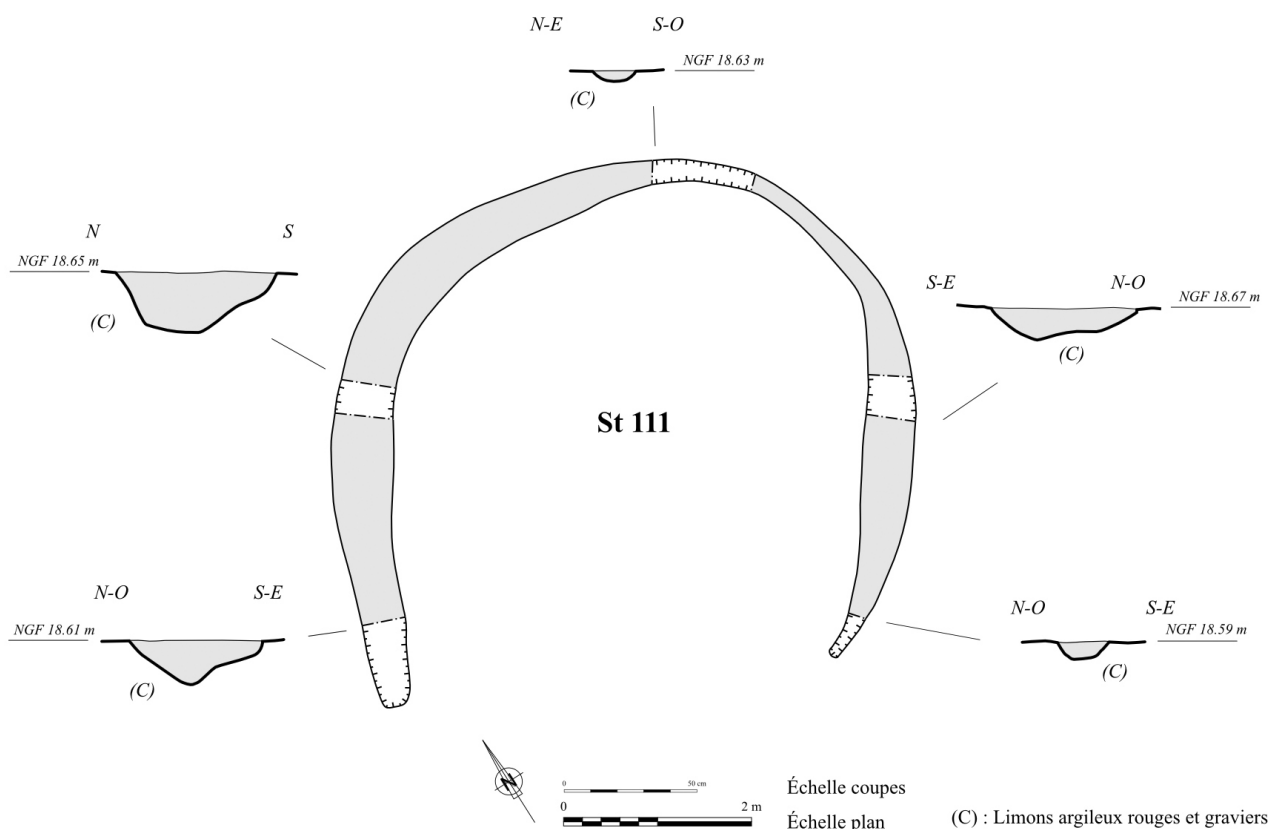


Figure 6 : Plan et coupes de l'enclos en fer à cheval 111 (DAO : F. Lecendrier ; Dessins et mise au net : G. Gouzon et L. Le Clézio).  
 Figure 6: Plan and profile of the horseshoe enclosure 111.



Figure 7 : (Voir planche couleur IX) Photographie de l'enclos en fer à cheval 111 en cours de fouille (cliché : G. Gouzon).  
 Figure 7: (See colour plate IX) Photo of the horseshoe enclosure 111 during excavation.

ne permet pas de s'assurer de la contemporanéité des deux enclos 111 et 142.

#### Les enclos quadrangulaires 101 et 205

L'enclos 101 est localisé dans l'angle N-E de l'emprise. De forme quadrangulaire, il s'inscrit dans un carré d'un peu plus de 5 mètres de côté et est orienté selon un axe N-S (fig. 8 et 9). Ses dimensions externes sont de 5,6 mètres du nord au sud et de 5,2 mètres d'ouest en est, pour une surface d'environ 29 mètres carrés. Ses dimensions internes sont de 4,7 mètres du nord au sud et d'environ 4 mètres d'ouest en est (18,8 mètres carrés). Tous ses angles sont arrondis à l'exception de l'angle S-O qui est recoupé par le fossé 100. Celui-ci est daté de l'Antiquité par des analyses radiocarbone et suit un axe S-E/N-O.

Le fossé a un profil en cuvette à fond plat. Ses dimensions vont de 0,30 à 0,72 mètre de large pour 0,03 à 0,08 m de profondeur. Le mobilier recueilli au sein de l'unique comblement de cette structure, un limon fin brun gris compact et homogène, se compose de treize fragments de panses protohistoriques. L'analyse radiocarbone d'un charbon de bois offre une datation allant de 813 à 554 avant J.-C. Il semblerait que cet enclos ait été en fonction entre la fin de



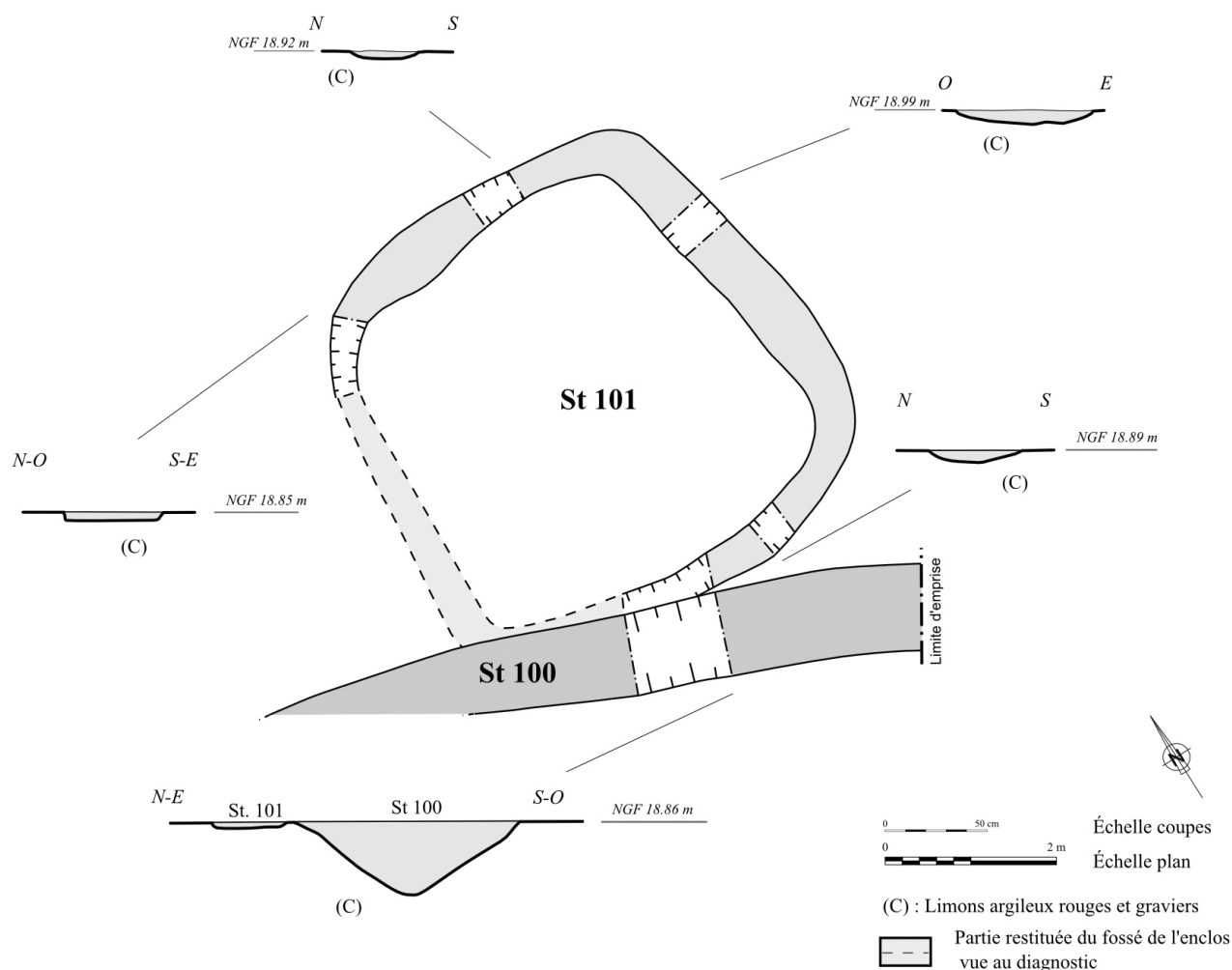


Figure 8 : Plan et coupes de l'enclos quadrangulaire 101 (DAO : F. Lecendrier; Dessins et mise au net : G. Gouzon et L. Le Clézio).  
 Figure 8: Plan and profile of the quadrangular enclosure 101.



Figure 9 : (Voir planche couleur IX) Photographie de l'enclos quadrangulaire 101 en cours de fouille (cliché : G. Gouzon).  
 Figure 9: (See colour plate IX) Photo of the quadrangular enclosure 101 during excavation.

l'âge du Bronze final (Hallstatt IIIb) et le milieu du premier âge du Fer (Hallstatt D1).

L'enclos 205 se situe dans l'angle S-E de l'emprise. Seuls son côté nord et une partie de son côté est ont été conservés (fig. 10 et 11). De forme *a priori* quadrangulaire aux angles arrondis, il s'inscrirait dans un rectangle d'environ 4 mètres de long, pour 3,5 mètres de large, soit une surface externe d'environ 14 mètres carrés. Ses dimensions internes seraient de 3,25 mètres d'ouest en est et d'environ 2,5 mètres du nord au sud (soit près de 8 mètres carrés).

Creusé dans les niveaux de limons argileux rouges à graviers, son fossé mesure entre 0,22 et 0,54 mètre de large pour 0,04 à 0,10 mètre de profondeur. Son profil forme, le plus souvent, une cuvette aux bords évasés. À cela s'ajoute un surcreusement circulaire de 0,50 mètre de diamètre pour 0,12 mètre de profondeur situé à l'extrémité S-E du fossé, où une interruption du fossé ménage un passage de 1 mètre

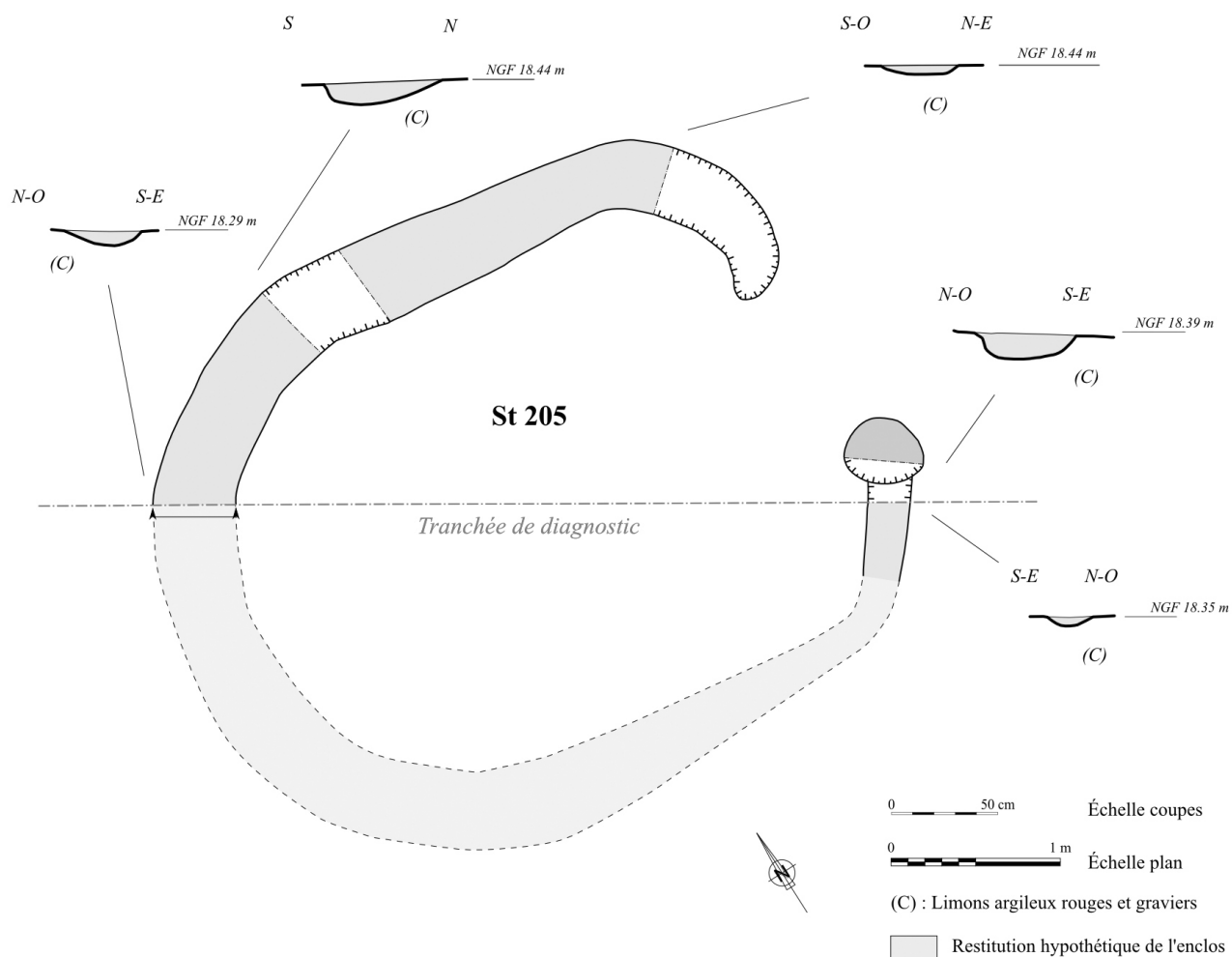


Figure 10 : Plan et coupes de l'enclos quadrangulaire 205 (DAO : F. Lecendrier; Dessins et mise au net : G. Gouzon et L. Le Clézio).  
 Figure 10: Plan and profile of the quadrangular enclosure 205.

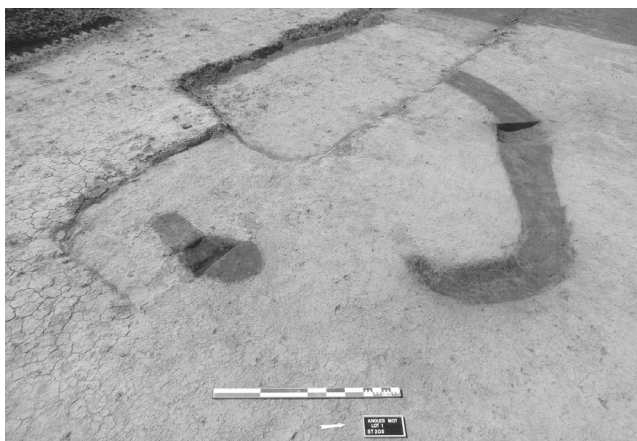


Figure 11 : (Voir planche couleur IX) Photographie de l'enclos quadrangulaire 205 en cours de fouille (cliché : L. Le Clézio).  
 Figure 11: (See colour plate IX) Photo of the quadrangular enclosure 205 during excavation.

de large. Ce surcreusement s'apparenterait à une fosse d'implantation d'un poteau bordant une entrée. Le fossé a quant à lui été comblé par un limon argileux gris clair, compact et homogène.

Cette structure est dépourvue de mobilier, mais l'analyse radiocarbone d'un charbon de bois a permis de la dater entre 734 et 398 avant J.-C., soit du premier âge du Fer jusqu'au début du second (Hallstatt C – La Tène A).

### Les autres structures fossoyées

#### La fosse oblongue 148

La fosse 148, de forme oblongue aux extrémités arrondies, se situe à l'est de l'emprise, à 2,5 mètres à l'est de l'enclos 142. Orientée selon un axe O-N-O/E-S-E, elle mesure 11,7 mètres de long pour 2,6 mètres de large en moyenne (fig. 12). Cette structure a un fond relativement plat et des

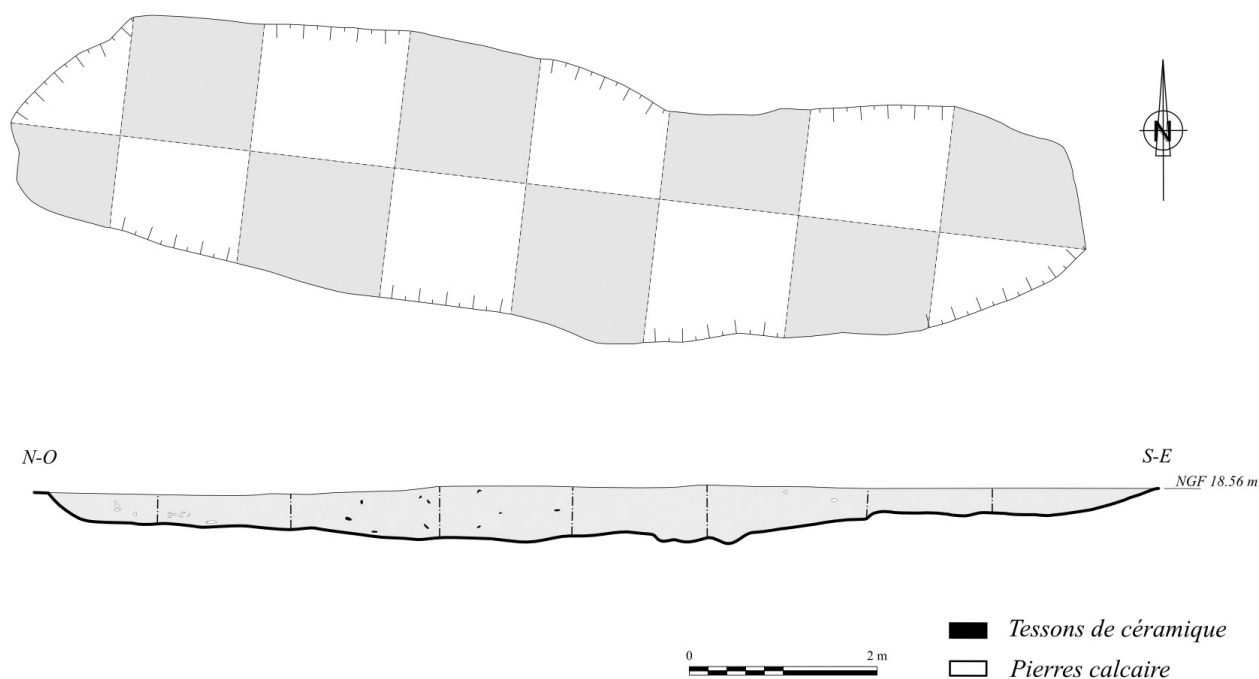


Figure 12 : Plan et coupes de la fosse 148 (DAO : F. Lecendrier ; Dessins et mise au net : G. Gouzon et L. Le Clézio).

Figure 12: Plan and profile of the pit 148.

parois évasées. Elle a été creusée dans les niveaux de limons argileux rouges jusqu'à l'arasement des argiles à calcaire. Malgré une surface au sol d'un peu moins de 30 mètres carrés et 0,6 mètre de profondeur maximale, elle est relativement arasée.

Sa fouille a livré 236 fragments de céramiques (2,342 kg), 24,07 g d'os humains crémés, 58,5 g de restes de faune et trois objets lithiques. L'assemblage céramique comporte des éléments hétérogènes dont certains évoquent des productions du premier âge du Fer et d'autres de la phase ancienne du second âge du Fer (La Tène A ; fig. 5). Ce mélange traduit peut-être un remaniement par curage des structures funéraires et un rejet dans les remplissages de la fosse 148. Au sein des comblements, quelques os humains crémés erratiques ne semblaient se rattacher à aucun fait particulier. Cependant, un fond de vase, en très mauvais état de conservation, reposait en position fonctionnelle en surface du dernier comblement de la fosse (à l'interface avec les labours). Le poids total des restes humains crémés qu'il contenait était de 9,2 g pour douze fragments. Il s'agit, selon toute vraisemblance, d'un dépôt de crémation en ossuaire très arasé. La structure 148 est également la seule à avoir livré des restes de faune. L'origine du rejet, à cause de sa mauvaise conservation et de sa faiblesse numérique, est incertaine, mais très probablement alimentaire, comme le laissent supposer le fragment de côte de bœuf et l'attribution taxonomique des espèces à la sphère domestique. En complément de ces informations,

une datation par analyse radiocarbone a été effectuée sur un prélèvement de charbon de bois issu du dernier comblement de la structure. Les résultats obtenus indiquent une période allant de 384 à 203 avant J.-C. (La Tène B1-C1).

Des fosses de formes quasiment similaires, situées près d'enclos circulaires, quadrangulaires et en fer à cheval, datés de la fin de l'âge du Bronze au second âge du Fer, ont été découvertes en contexte funéraire sur le site de *Cubord* à Valdivienne dans la Vienne (Pautreau et Mataro i Pladelasala, 1987). Malgré de nombreuses ressemblances (forme, dimension, présence de rejets de foyer dans les comblements, industries lithiques mais surtout contexte de découverte), elles avaient alors été interprétées comme des fours polynésiens et datées du Néolithique moyen.

La fosse 148 présente un premier comblement majoritairement stérile (limon argileux brun à gris clair, compact et homogène) et un comblement final composé d'un rejet de foyer et de restes alimentaires (limon argileux noir à gris foncé rougeâtre, très compact et hétérogène). Cet ensemble pourrait constituer la trace fugace d'une activité anthropique ponctuelle et notamment alimentaire, pratiquée probablement à proximité et dont les restes auraient été rejetés dans une structure déjà en partie comblée et donc probablement abandonnée. D'après des datations radiocarbones, ce comblement final se rattache à une période précédant le milieu du second âge du Fer. Le creusement initial de la fosse et son utilisation primaire seraient donc plus anciens que ces

dépôts et peut-être liés à l'ensemble funéraire et/ou cultuel du premier âge du Fer. Le vase ossuaire remonte d'ailleurs à cette période et renferme quelques restes humains crémés. Comme les autres dépôts éparpillés dans la fosse et dans l'enclos 142, il proviendrait des terres alentours remaniées. Dans ce cadre, il est possible que cette fosse se rattache à l'occupation funéraire des lieux. Suite à son abandon et à son comblement partiel, elle aurait été réutilisée comme zone de rejets durant le second âge du Fer.

### Les fosses et trous de poteau épars

Quelques structures fossoyées non datées (fosse ovale allongée 152, fosse polylobée 131, fosse ovale profonde 151, trou de poteau 118 et chablis 104; fig. 2) s'ajoutent à ces différentes découvertes. Leurs comblements stériles en mobilier et en charbon de bois n'ont pas permis d'obtenir des informations précises sur leur fonction et leur date de mise en œuvre. Certaines d'entre elles peuvent avoir été utilisées dans le cadre d'extraction de sédiments et de blocs calcaires, éventuellement en lien avec la mise en œuvre d'un terre coiffant un des enclos, dont la trace aurait disparu.

## Analyses et comparaisons

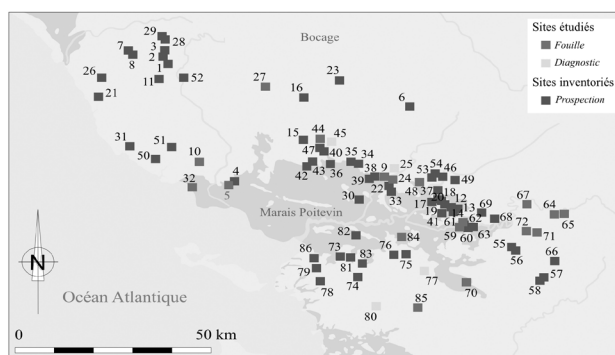
### Les indices d'une destination funéraire

Les quatre enclos de ce site peuvent être considérés, malgré une probable succession et quelques variantes dans les datations radiocarbone, comme issus d'une occupation unique de ce secteur au cours du premier âge du Fer et de ses transitions avec l'âge du Bronze et le second âge du Fer. La présence de restes d'os humains crémés dans les comblements de l'enclos 142 et de la fosse 148, située à proximité, suggère que cette zone ait eu, durant une période, une vocation funéraire.

Les esquilles d'os humains crémés mis au jour dans le comblement supérieur de l'enclos 142 constituent peut-être les restes d'un dépôt plus conséquent. Cependant, l'absence de données évoquant la présence d'une sépulture, à strictement parler, ne permet pas de s'assurer de cette fonction. De même, les trois autres enclos n'ont pas livré de mobilier funéraire ou de sépulture. Leurs caractéristiques et leur concentration tendent néanmoins à restituer un espace à vocation funéraire.

### Les concentrations d'enclos

Parmi les cinquante-quatre sites à enclos répertoriés dans le sud de la Vendée (fig. 13), seuls dix ont fait l'objet d'un diagnostic ou d'une fouille. Sept d'entre eux possèdent un ou plusieurs enclos circulaires à fossé continu (Angles ZA *Les Motettes* – lot 1, Avrillé *Les Terriers* (Cornec, 2007a),



- |  |  |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aizenay, La Forêt Chaude (85)</li> <li>2. Aizenay, Les Trois Chênes (85)</li> <li>3. Aizenay, Saint-Joseph (85)</li> <li>4. Angles, Les Argos (85)</li> <li>5. Angles, Les Motettes (85)</li> <li>6. Antigny, L'Égluère (85)</li> <li>7. Apremont, La Petite Rochette (85)</li> <li>8. Apremont, Tènement des Châtigniers (85)</li> <li>9. Auzay, Les Ouches (85)</li> <li>10. Avrillé, Les Terriers (85)</li> <li>11. Beaulieu-sous-la-Roche, Le Désert (85)</li> <li>12. Benet, Château Gaillard (85)</li> <li>13. Benet, Le Haut du Colombier (85)</li> <li>14. Benet, Villeneuve (85)</li> <li>15. Bessay, Le Gatinet (85)</li> <li>16. Bournezeau, La Pelagie (85)</li> <li>17. Bouillé-Courdault, Les Frétils (85)</li> <li>18. Bouillé-Courdault, Le Moulin de Courdault (85)</li> <li>19. Bouillé-Courdault, Le Moulin de Faccoumy II (85)</li> <li>20. Bouillé-Courdault, La Tuilerie (85)</li> <li>21. Brétignolles-sur-Mer (85)</li> <li>22. Chaix, L'Éperchis (85)</li> <li>23. Chantonay, La Plaine des Mousserons (85)</li> <li>24. Fontenay-le-Comte, Les Genêts (85)</li> <li>25. Fontenay-le-Comte, Tènement de la Maisonnette (85)</li> <li>26. L'Aiguillon-sur-Vie, La Longée (85)</li> <li>27. La Chaize-le-Vicomte, Les Astiers III (85)</li> <li>28. La Chapelle-Palluau (85)</li> <li>29. La Chapelle-Palluau, La Rochette (85)</li> <li>30. La Taillée, L'Amblet (85)</li> <li>31. Le Château-d'Olonnes, Patis Groleau (85)</li> <li>32. Longvillay, Plage du Rocher (85)</li> <li>33. Montreuil, Le Rouchiais (85)</li> <li>34. Mouzeuil-Saint-Martin, Le Grand Nésé (85)</li> <li>35. Mouzeuil-Saint-Martin, Le Pied des Angles (85)</li> <li>36. Nalliers, Les Motis (85)</li> <li>37. Nieul-sur-l'Autize, La Teurette (85)</li> <li>38. Poiré-sur-Velluire, Les Noyers (85)</li> <li>39. Poiré-sur-Velluire, Les Panneetières (85)</li> <li>40. Saint-Aubin-la-Plaine, Tous vents III (85)</li> <li>41. Sainte-Christine, La plaine de la pierre plate (85)</li> <li>42. Sainte-Gemme-La-Plaine, La baudromière (85)</li> <li>43. Sainte-Gemme-La-Plaine, La croix blanche (85)</li> <li>44. Sainte-Hermine, La Coudraie (85)</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>45. Sainte-Hermine, Parc Vendéopole, Pas de Noyer (85)</li> <li>46. Saint-Hilaire-des-Lèges, Le Coteau de Sanguin (85)</li> <li>47. Saint-Jean-de-Beugré, Les Brochèves (85)</li> <li>48. Saint-Martin du Fraiseau, Les Genêts (85)</li> <li>49. Saint-Pompain, Malmouche (85)</li> <li>50. Talmont-Saint-Hilaire, La Doubletière (85)</li> <li>51. Talmont-Saint-Hilaire, Les Landes (85)</li> <li>52. Vernansault, Tènement de la Nicolrière (85)</li> <li>53. Xanton-Chassenon, Bosqueitière (85)</li> <li>54. Xanton-Chassenon, Gaucher (85)</li> </ol><br><ol style="list-style-type: none"> <li>55. Aiffres, Le Clan (79)</li> <li>56. Aiffres, Jamine (79)</li> <li>57. Brilain, Brise-vents (79)</li> <li>58. Brilain, Pellereau (79)</li> <li>59. Coulon, Le Coteau de Montigné (79)</li> <li>60. Coulon, Les Essabords (79)</li> <li>61. Coulon, Le Petit Mazureau (79)</li> <li>62. Coulon, Le Touzureau (79)</li> <li>63. Coulon, Marçais (79)</li> <li>64. La Crèche, Champs Albert (79)</li> <li>65. Romans, La Garene du prieuré (79)</li> <li>66. Sainte-Hlandine, Les Cabanes (79)</li> <li>67. Saint-Gélas, Le coteau de la Garene (79)</li> <li>68. Sainte-Pezenne, Le Champs Marteau (79)</li> <li>69. Saint-Rémy, La maison neuve (79)</li> <li>70. Usseau, Fief du grand Breuil (79)</li> <li>71. Vouillé, Champs de Noyer (79)</li> <li>72. Vouillé, Les champs de Gelle (79)</li> </ol><br><ol style="list-style-type: none"> <li>73. Andilly, La Beloterie (17)</li> <li>74. Angliers, Mouchodune (17)</li> <li>75. Courçon, Guibet (17)</li> <li>76. Courçon, Les Ouches (17)</li> <li>77. Cramchaban, Paouillac (17)</li> <li>78. Dompierre-sur-Mer, L'Abbaye (17)</li> <li>79. Dompierre-sur-Mer, Les Grues (17)</li> <li>80. Fonges (17)</li> <li>81. Longèves, L'Angle (17)</li> <li>82. Marans, Vendémie (17)</li> <li>83. Nuaillé-d'Amus, Les Effourmeaux (17)</li> <li>84. Saint-Cyr-du-Dorez, Cocross (17)</li> <li>85. Surgères, Cornet (17)</li> <li>86. Villodoux, Tireoup (17)</li> </ol> |
|--|--|

Figure 13 : (Voir planche couleur X) Répartition et physiognomie des sites à enclos autour du golfe des Pictons à l'âge du Fer (DAO et mise au net : G. Gouzon et L. Le Clézio).

Figure 13: (See colour plate X) Distribution and physiognomy of enclosure sites in the Pictons Gulf in the Iron Age.

Auzay *Les Ouches* (Lourdaux et Gomez de Soto, 1998) et Saint-Hermine *La Coudraie* (Nogues, 1995), interrompu (La Chaize le Vicomte *Les Astiers III* (Leguevellou, 2001) et Saint-Hermine *Parc Vendéopole, Pas de Noyer* (Nillesse et Bryard, 2002), ou les deux (Fontenay-le-Comte *Les Genêts* [Nillesse, 1997]). Deux offrent un ou plusieurs enclos en forme de fer à cheval (Angles ZA *Les Motettes* – lot 1 et Fontenay-le-Comte *Tènement de la Maisonnette* (Nillesse, 2007c). Enfin, trois ont un ou plusieurs enclos quadrangulaires (Angles ZA *Les Motettes* – lot 1, Fontenay-le-Comte *Les Genêts* (Nillesse, 1997) et Saint-Martin du Fraiseau *Les Genêts* (Cornec, 1975). Le site d'Angles est ainsi le seul à proposer ce regroupement de formes mais il est également le seul à présenter un exemplaire d'enclos quadrangulaire à fossé interrompu (fig. 14 et 15).



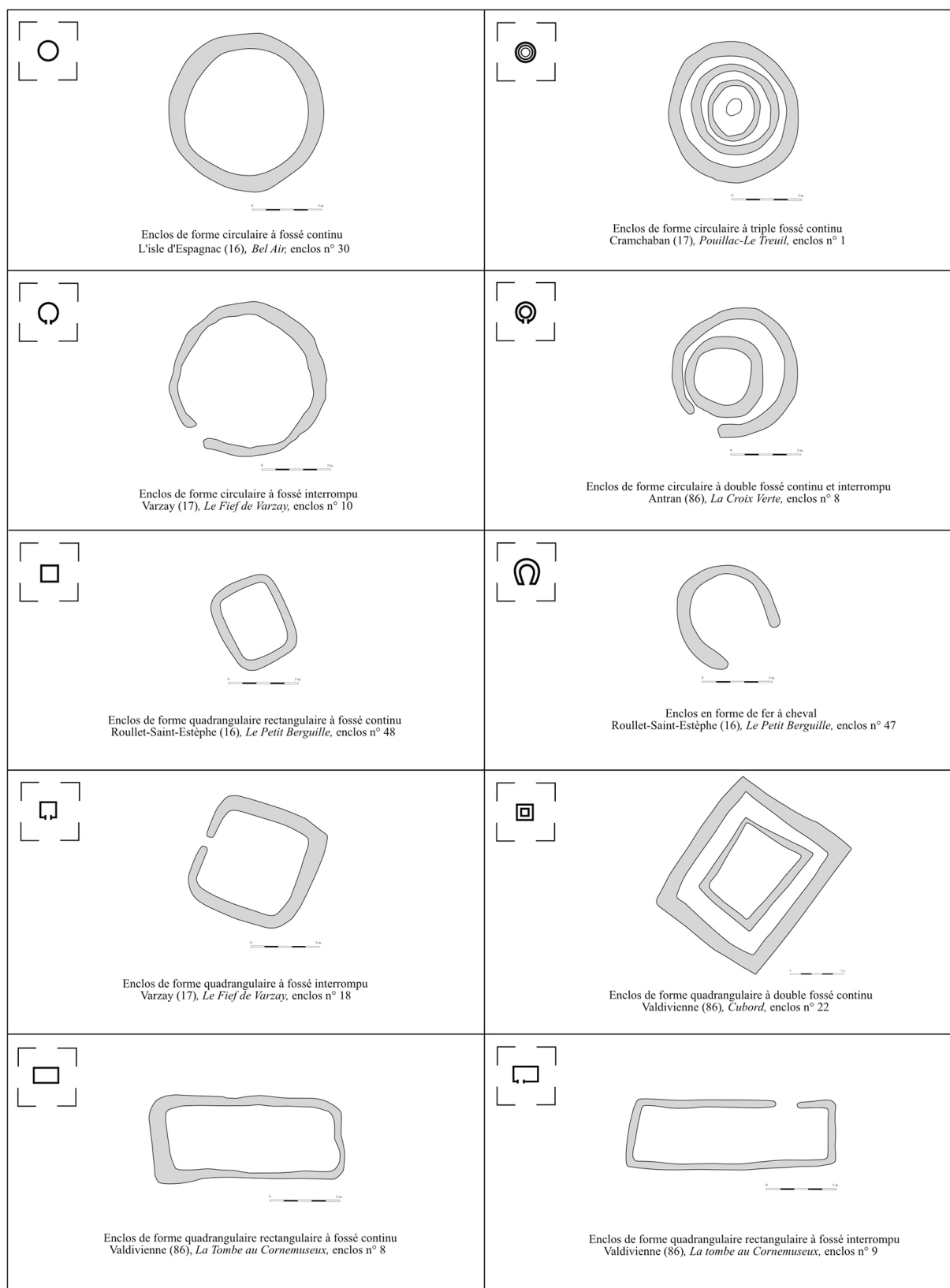


Figure 15 : Typologie des formes d'enclos référencés sur la figure 14 (DAO et mise au net : G. Gouzon).

Figure 15: Typology of enclosure shapes referred to in figure 14.

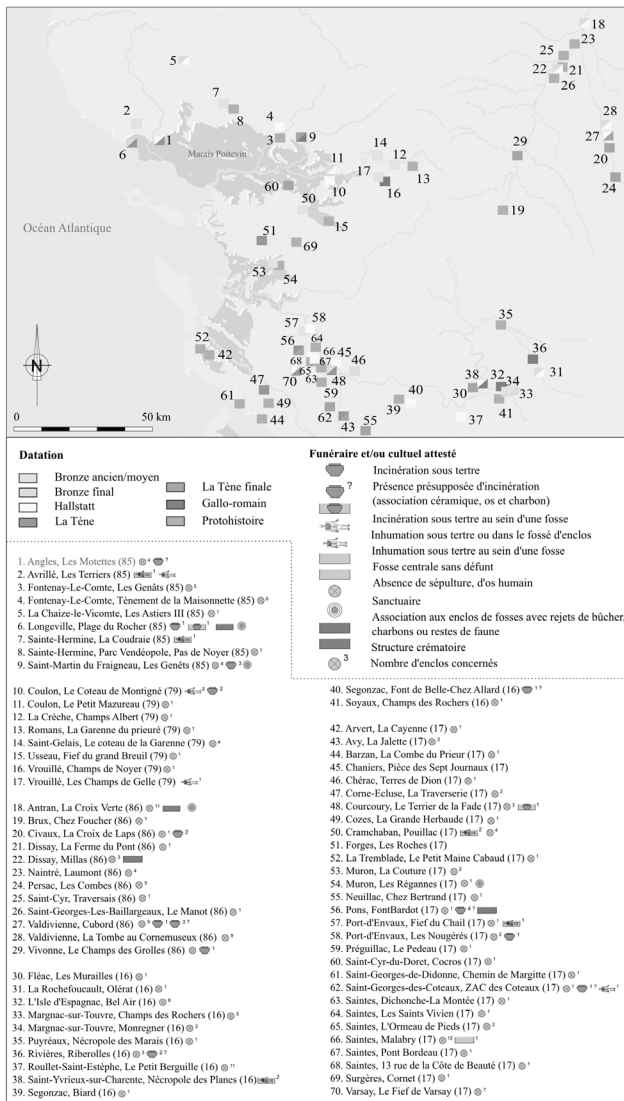


Figure 16 : (Voir planche couleur XII) Indices funéraires et/ou culturels et datations parmi les sites de la zone étudiée (DAO et mise au net : G. Gouzon et L. Le Clézio).

Figure 16: (See colour plate XII) Funeral and/or religious indications and datings on the sites of the area studied.

formes d'enclos, ils semblent être majoritairement observés au second âge du Fer. Les enclos quadrangulaires 101 et 205 s'éloignent de ce constat général par l'absence de vestiges funéraires et par la présence de « l'entrée aménagée » de l'enclos 205. Néanmoins, ils s'en rapprochent par leur regroupement avec d'autres formes d'enclos et par le tracé continu de l'enclos 101.

### Comparaisons

Dans le Centre-Ouest de la France, à partir du IX<sup>e</sup> siècle avant J.-C., le développement des nécropoles à enclos s'inscrit dans la continuité des traditions établies dès le

III<sup>e</sup> millénaire dans les pays du Nord-Ouest atlantique et de la Manche (Villard-Le Tiec *et al.*, 2010). Si les premiers enclos circulaires remontent au Campaniforme (Gomez de Soto *et al.*, 2003), leur utilisation connaît son apogée au Bronze moyen, au Bronze final et aux âges du Fer (Mataro i Pladelasala, 1988; Pautreau, 1992). Comme ceux de plan carré ou quadrangulaire, ils sont utilisés durant la période laténienne – notamment au *Coteau de Montigné* à Coulon, Deux-Sèvres (Duday et Pautreau, 1984) – et même après la Conquête (Villard-Le Tiec *et al.*, 2010).

Les enclos en fer à cheval sont uniquement signalés dans quelques sites, notamment *Les Nougères* à Port-d'Envaux (Charente-Maritime) (Coulaud *et al.*, 1983; Bertrand et Maguer, 2007; Mataro i Pladelasala, 1988; Baranger, 2009), *Cubord* à Valdivienne (Vienne) (Gomez de Soto et Pautreau, 2000; Pautreau, 1992; Pautreau et Mataro i Pladelasala, 1987; Mataro i Pladelasala, 1988) et au *Champ des Rochers* à Soyaux (Charente) (Kerouanton, 2012). Un enclos en fer à cheval découvert sur le site d'Agris est associé à des fosses de l'âge du Bronze moyen et a été interprété comme un petit sanctuaire chthonien (Gomez de Soto, 1996; Briard *et al.*, 2001). Il est donc écarté du domaine funéraire. Aucun enclos de ce genre n'a été enregistré après le début du premier âge du Fer. Cette forme ne semble donc plus être mise en place au cours du second âge du Fer (Baranger, 2009). L'enclos en fer à cheval 111 du Lot 1 de la *ZA Les Motettes* à Angles correspond en tout point à ce constat.

Dès la fin de l'âge du Bronze, des monuments, dont le fossé matérialise un espace quadrangulaire allongé, dérivés du modèle *Langgräben*, semblent se différencier des structures à vocation funéraire première en proposant une probable fonction culturelle (Villard-Le Tiec *et al.*, 2010) ex : *Ribérolles* à Rivières en Charente (Gomez de Soto, 2001) et *La Croix-Verte* à Antran dans la Vienne (Pautreau, 1985). Ces formes aux angles arrondis ou aux extrémités en abside peuvent atteindre plusieurs dizaines de mètres de longueur et entourer un bâtiment rectangulaire sur poteaux. Au sein de ces formes quadrangulaires existent également de plus petites structures représentées par des enclos carrés. Dans le Centre-Ouest, ces derniers apparaissent au Hallstatt D (Gomez de Soto *et al.*, 2003). Cette nouvelle forme est utilisée pour les enclos funéraires et/ou culturels comme à la *Nécropole des Planes* à Saint-Yrieix en Charente (Gomez de Soto, 1986), *Les Nougères* à Port-d'Envaux (Coulaud *et al.*, 1983), *Le Fief de Varsay* à Varsay (Landreau, 2007) en Charente-Maritime et à *La Croix-verte* à Antran dans la Vienne (Pautreau, 1985). Une comparaison entre deux des enclos carrés de ce dernier site et ceux découverts à la *ZA Les Motettes – Lot 1* à Angles est pleinement envisageable. De même, le système d'entrée de l'enclos 205 est proche de celui de l'enclos sub-quadrangulaire 6 du site de *La Tombe de Cornemusieux* à Valdivienne dans la

Vienne (Pautreau *et al.*, 2000). Attribué à la Protohistoire, ce dernier présente un système d'entrée encadrée de deux petites fosses rectangulaires. L'enclos fermé 101 est comparable à l'enclos carré 10 du même site, daté de la fin du second âge du Fer, ou à l'enclos 7 du site du *Fief de Varsay* à Varsay, daté de la fin du premier âge du Fer (Hallstatt D3 à La Tène A). Dans d'autres régions et notamment dans l'Ouest (Gomez de Soto et Pautreau, 2000), ces enclos quadrangulaires de petites dimensions sont connus dans plusieurs nécropoles où ils recèlent souvent des inhumations ou des incinérations laténiennes (Mataro i Pladelasala, 1988). Les plus modestes « doivent peut-être être attribuées à un culte plus familial » (Bertrand et Maguer, 2007, p. 134). Au second âge du Fer, la forme des enclos s'est diversifiée et les fossés d'enclos carrés peuvent alors servir de réceptacles aux dépôts funéraires ou à la délimitation d'un espace sacré. Ils coexistent parfois avec des formes circulaires réutilisées à cette période (Bertrand et Maguer, 2007). En outre, « les *cellae* carrés sur poteaux annonceront les temples en bois de la fin du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. d'Antran et les *fana* gallo-romains » (Bertrand et Maguer, 2007, p. 136).

La fonction réelle (funéraire et/ou cultuelle) de ce type de structure demeure généralement indéterminée. En Vendée, le petit enclos carré des *Génats* à Fontenay-le-Comte (Nillesse, 1997), situé à proximité immédiate d'une très vaste ferme (Poux et Nillesse, 2003), pourrait correspondre à un sanctuaire privé ou à un espace funéraire fossoyé aux dimensions habituelles mais dont la sépulture aurait disparu (Villard-Le Tiec *et al.*, 2010). Le culte se manifeste à travers des pratiques complexes et difficilement accessibles aux archéologues. Certaines structures peuvent avoir une vocation strictement cultuelle et d'autres, par la présence de restes humains incinérés ou inhumés, définir une vocation funéraire, tout en présentant probablement les mêmes rituels. Il existe donc assurément un lien entre ces deux concepts (Mataro i Pladelasala, 1988; Gomez de Soto et Pautreau, 2000, p. 158)<sup>3</sup>.

Les dimensions de cette occupation pourraient être éventuellement adaptées au terme « cimetière communautaire ». Cependant, la variété des enclos observés peut être également comparée avec des sites qualifiés de « nécropoles-sanctuaires ». L'occupation funéraire et/ou cultuelle de la *ZA Les Motettes – Lot 1* à Angles (85) vient ainsi compléter un ensemble dense de sites du Centre-Ouest.

La présence de vestiges datés du second âge du Fer, découverts au sein du dernier comblement de la fosse 148, laisse présager d'une occupation temporaire de cette emprise durant cette période, peut-être liée à celle de l'ensemble 2 situé à une centaine de mètres plus à l'ouest.

3. « Comme dans les nécropoles-sanctuaires, il apparaît que les manifestations religieuses et funéraires ne sont pas toujours dissociables aux époques protohistoriques. »

## 4. UN ÉTABLISSEMENT RURAL DE LA TÈNE C2-D1

### Caractéristiques de l'enclos

#### *Un enclos unique de plan trapézoïdal*

Un établissement rural laténien apparaît ainsi presque entièrement dans l'emprise de l'ensemble 2, à l'exception de son angle nord-est (soit près de 14,6 m<sup>2</sup>). Il constitue un enclos unique, aucun fossé contemporain de sa période d'activité n'ayant été découvert à proximité. Son plan forme un trapèze composé de quatre branches de longueurs inégales – de 31 à environ 51 m – et dont les côtés ouest et est sont parallèles (fig. 17).

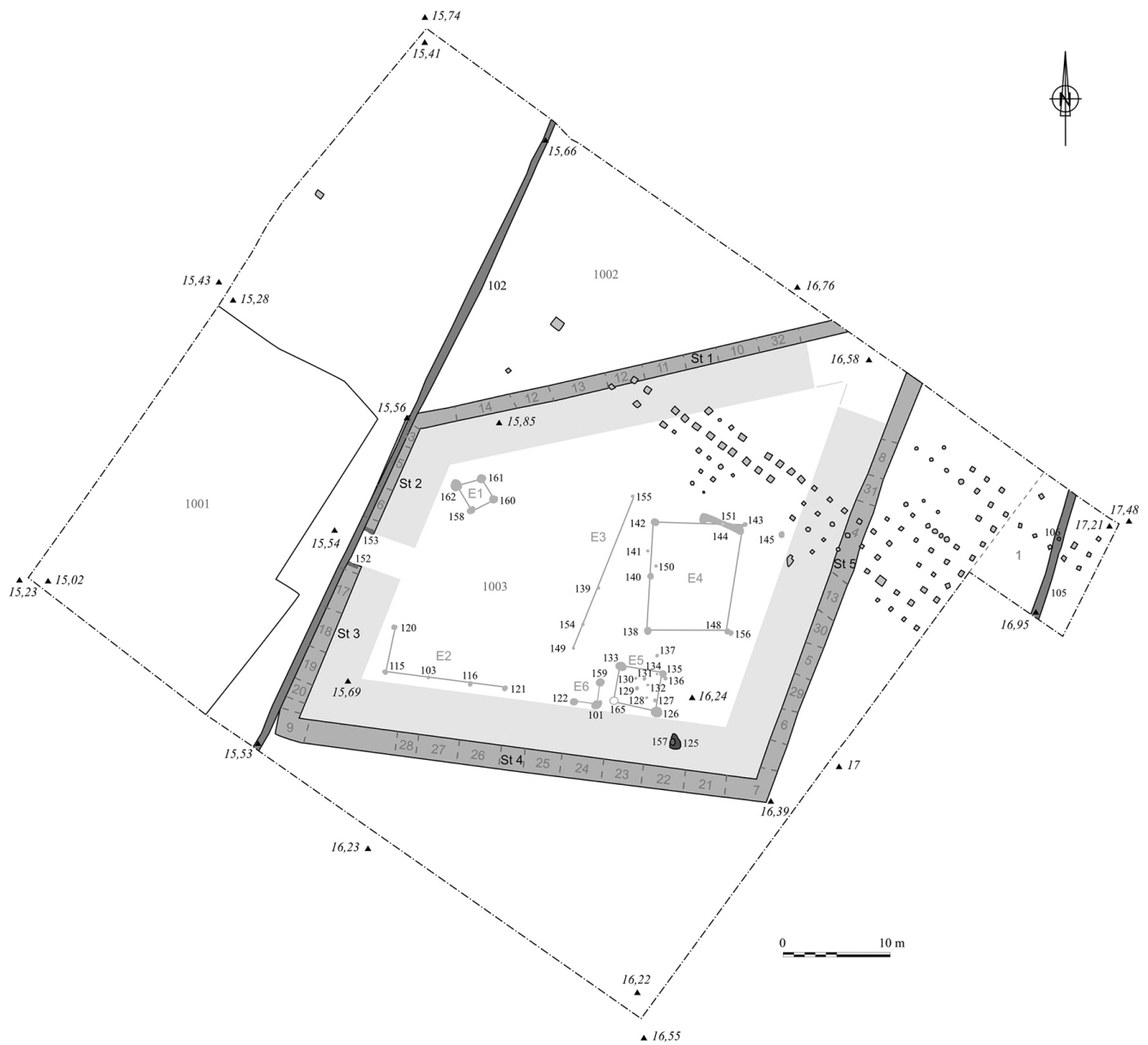
Dans l'emprise de la fouille, son enceinte couvre une surface de 1 784 m<sup>2</sup> et dégage un espace intérieur de 1 504 m<sup>2</sup>. En raccordant ses branches nord (St 1) et est (St 5), on estime à près de 1 800 m<sup>2</sup> la surface totale de cet établissement. Celui-ci offrirait alors des dimensions similaires à celui des *Filasses* (commune de Fontenay-le-Comte) et il composerait par conséquent l'un des plus modestes de la région (Nillesse *et al.*, 2012, p. 276)<sup>4</sup>. À titre de comparaison, la taille moyenne des sites fouillés à l'occasion des travaux de l'A83 s'établit à près de 15 000 m<sup>2</sup> (Nillesse, 1994) et la superficie de l'établissement voisin partiellement mis au jour sur la commune d'Angles au *Cimetière aux Chiens* excède 5 000 m<sup>2</sup> (Nillesse, 2010, p. 9).

#### *Un aménagement rare : une entrée parementée*

Le plus petit côté, à l'ouest, est marqué par une interruption du fossé ménageant un passage de 3,15 mètres de large. Celui-ci n'occupe pas une position centrale mais est légèrement désaxé vers le nord. Cette entrée n'offre aucun aménagement de surface, mais est bordée par deux murets fondés contre les parois du fossé (fig. 18 et 19). Ces massifs épousent la forme trapézoïdale de cette structure. Élevés en pierres liées à l'argile, ils sont conservés sur toute la hauteur du creusement (0,70 à 0,72 mètre, soit 8 à 13 assises) et mesurent de 1,18 à 1,30 mètre de long et de 0,36 à 0,44 mètre de large. Les blocs ont des dimensions variables (de 10 à 45 cm de longueur et de 4 à 10 cm de hauteur) et ne forment pas des assises régulières. Les plus larges sont généralement mis en œuvre à la base des murets, sur un fin niveau de limon brun et de cailloutis calcaires constituant un lit de pose. Ces matériaux de construction proviennent sans doute du creusement du fossé dans le substrat. Certains d'entre eux paraissent avoir été retaillés pour suivre la paroi du fossé, tandis que celle-ci a parfois été surcreusée pour faciliter la pose des plus grandes pierres.

4. Un enclos rectangulaire de 1 200 mètres carrés apparaît à La Bergerie, « mais il n'est pas du tout certain que le site ne se développe pas hors emprise » (Nillesse, 1994, p. 282-283).










**Légende**

- Emprise du site
- - - Limite de sondage
- ▲ 17,48 Altitude (en m NGF)
- 10 Numéro de sondage
- 71 Numéro de structure
- St 1 Numéro de structure des sections du fossé d'enclos
- 1001 Numéro d'US

**Vestiges de l'établissement rural de La Tène D1**

-  Fossé d'enclos
-  Emprise supposée du talus interne
-  Structure en creux
-  Structure en creux
-  Trou de poteau St 165 restitué d'après le diagnostic (Source : Vialet et Collard 2004, fig. 9)

**Vestiges du parcellaire de La Tène D1b-D2**





-  Fossé parcellaire
-  Structure en creux
- Vestiges d'époque contemporaine**
-  Fosse de plantation
- Vestiges non datés**
-  Structure en creux

Figure 17 : Plan phasé du site (DAO : F. Lecendrier et A. Nadeau).  
 Figure 17: Time plan of the site.

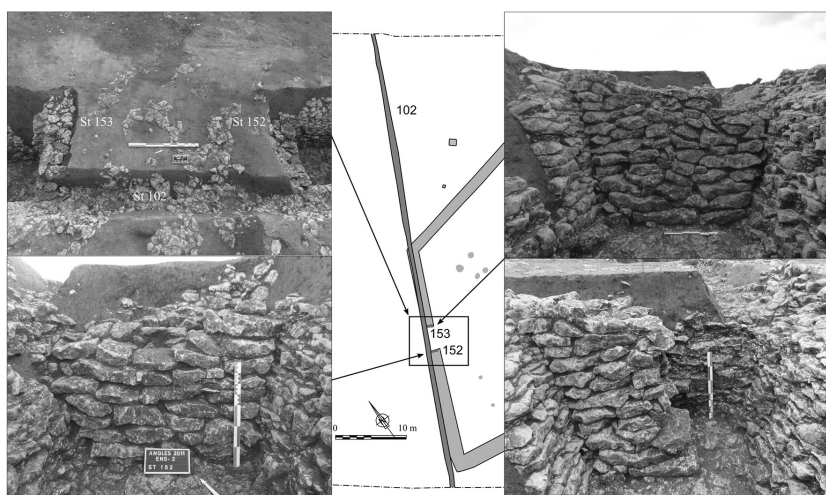


Figure 18 : (Voir planche couleur XIII) Vues de l'entrée parementée de l'enclos (clichés : F. Lecendrier et J. Mousset).

Figure 18: (See colour plate XIII) View of the walled entrance of the enclosure.

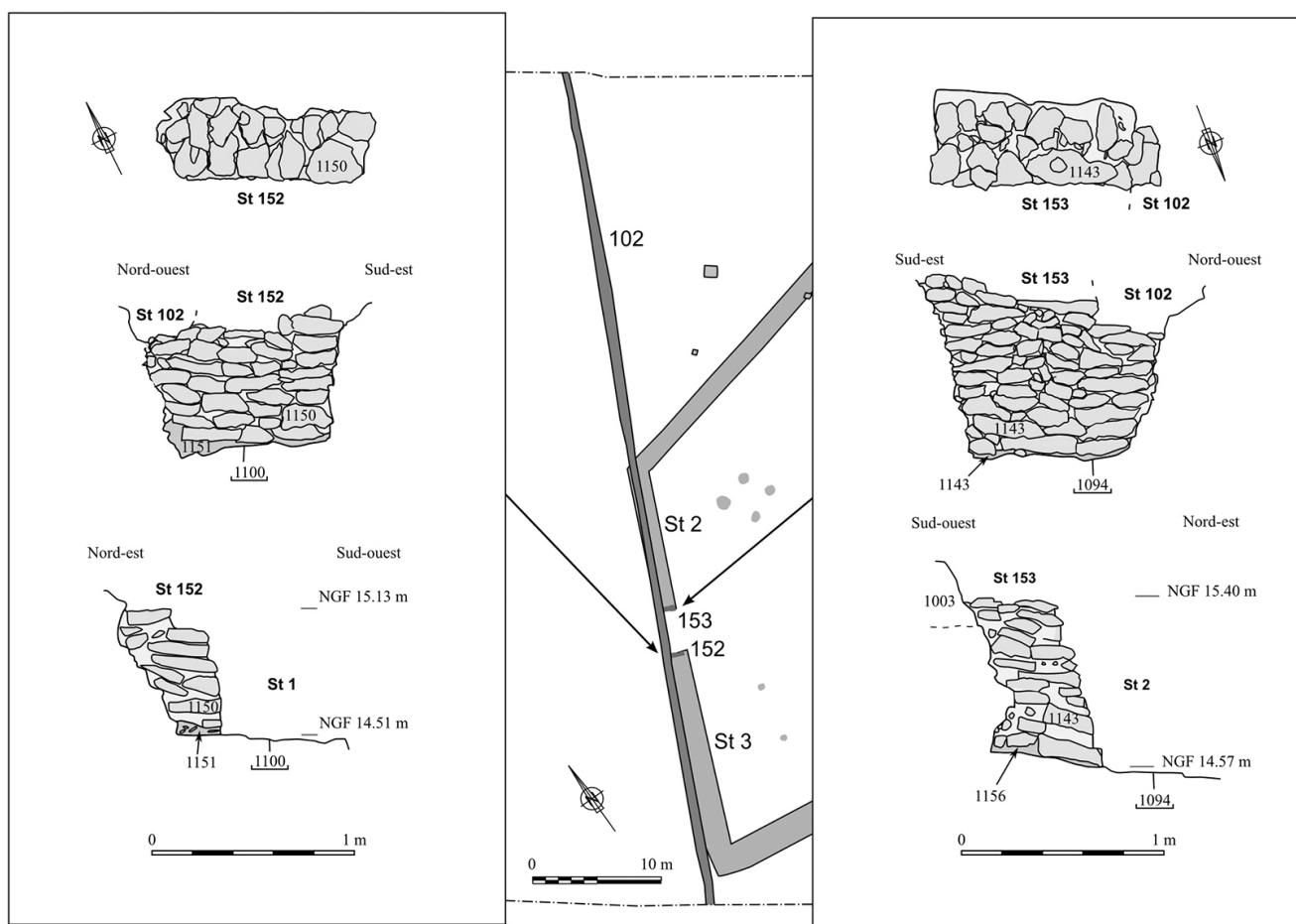


Figure 19 : Relevés des parements St 152 et 153 (Relevés et DAO : F. Lecendrier et J. Mousset).

Figure 19: Drawings of St 152 and 153.

On ignore si ces massifs aménagés de part et d'autre de l'entrée s'interrompaient à la base de l'entrée (et s'ils servaient alors à limiter l'érosion de ce passage) ou s'ils s'élevaient

d'avantage pour souligner l'accès à l'enclos. Ce dispositif singulier constitue un « rare témoin d'une architecture en pierre en milieu rural à la période gauloise » (Jahier, 2009, p. 28).

À l'échelle régionale, les accès sont le plus souvent matérialisés par de simples interruptions du fossé, ou par des portes, porches, passerelles, chicanes, corridors, plus rarement par des tours-porches – et il n'est pas rare que plusieurs types d'entrée se combinent sur un même site (Nillesse, 1994, p. 283). L'hypothèse d'un aménagement ostentatoire est cependant avancée à propos de la « ferme » voisine du Cimetière aux Chiens. Mis au jour de part et d'autre de l'entrée, dans le comblement du fossé, de grands blocs calcaires sont installés dans un creusement quasi-vertical qui ne couvre pas toute la largeur du fossé. Ils « peuvent provenir d'un aménagement particulier du talus à cet endroit, peut-être une sorte de parement » (Nillesse, 2010, p. 10). Un parement apparaît également à la base du talus d'un enclos daté de La Tène C2-D1 à Marigny-Marmande (Indre-et-Loire; Sartou, 2014, fig. 55).

Plus éloigné, le site du Clos de l'Épinette à Creuilly (Calvados) offre un parallèle plus éloquent. Il s'agit d'un « aménagement de pont dont les côtés ont été parementés de moellons calcaires » (Jahier et Vauterin, 2010, p. 119). Ce dernier résulte toutefois d'une modification du plan initial, puisqu'il vient épauler un passage vraisemblablement établi après le curage du fossé (Jahier, 2009, p. 27-28 et 2012, p. 53). Sur le même site, une autre maçonnerie a été « réalisée lors d'une extension de la clôture de façon à restaurer les versants du fossé à l'une des intersections du réseau » (Jahier et Vauterin, 2010, p. 119)<sup>5</sup>.

### *Le fossé d'enclos*

Le profil du fossé d'enclos est constant d'une section à l'autre : il a systématiquement des parois évasées en partie haute puis sub-verticales et il présente un fond plat (fig. 20 et 21). Il témoigne d'un fonctionnement ouvert. La profondeur de cette structure atteint 0,8 à 1,2 mètre (à partir du niveau de décapage), sa largeur sommitale 1,3 à 2 mètres et celle du fond entre 0,6 et 1,3 mètre. Ces variations traduisent une érosion plus ou moins forte, mais aussi une morphologie irrégulière. S'il est hasardeux d'en restituer les dimensions initiales, ces valeurs suggèrent toutefois d'inclure Les Motettes dans la grande majorité des sites de la Gaule celtique possédant un fossé principal profond de 1 à 1,5 mètre (Blancquaert *et al.*, 2009, fig. 8 p. 16)<sup>6</sup>. Elles



Figure 20 : Profil de la section St 5 du fossé d'enclos (cliché : G. Tendron).

*Figure 20: Profile of section St 5 of the enclosure ditch.*

occupent une position médiane à l'échelle du Sud Vendée (Nillesse, 1994, p. 283)<sup>7</sup>. Par ailleurs, elles sont très inférieures à celles relevées à Angles au Cimetière aux Chiens (2,6 à 4 mètres de large et 1,6 à 2,2 mètres de profondeur), où le fossé conserve malgré tout un profil similaire (Nillesse, 2010, p. 9).

La dynamique de remplissage du fossé d'enclos se manifeste généralement par une succession de niveaux composés d'argile et de limon, mêlés, au sommet et au centre du comblement, à des pierres calcaires dont la présence invite à restituer un talus interne (fig. 22). Les dépôts initiaux résultent de l'altération des parois et de l'érosion de la terre végétale. Des limites verticales apparaissant dans certains comblements intermédiaires suggèrent le recreusement du

5. Figurent aussi deux exemples de structures maçonnées mises en œuvre dans des sites de statut élevé durant la période du Hallstatt final et de La Tène ancienne, à Basly La Campagne (Calvados) et Courseulles-sur-Mer (Calvados). En outre, le site de la ZAC de Beaulieu à Caen a livré un autre exemple de construction en pierre dans une ferme de La Tène finale. Il s'agit d'un muret élevé en pierres sèches contre une des parois d'une fosse carrée. Cette structure creusée dans le substrat calcaire a peut-être servi au stockage d'aliments (Besnard-Vauterin, Navarre *et al.*, 2008, p. 168, 171 et fig. 8, p. 172).

6. « La profondeur moyenne est de 1,25 mètre pour les 365 enclos d'habitat pour lesquels cette rubrique est renseignée ».

7. Dans cet ouvrage, il relève des dimensions variables : « les moins profonds et les moins larges sont ceux de « La Bergerie » avec environ 0,75 mètre de large sur 0,75 mètre de profondeur; ceux du Grand Paisilier atteignent 2,60 mètres sur 2,20 mètres ». D'une manière générale, P. Maguer indique que « les profondeurs des fossés varient en fonction des traditions régionales mais également du statut social des occupants, de quelques centimètres de profondeur à près de 4 mètres dans quelques cas exceptionnels », tel qu'aux Natteries (Maguer, 2007a, p. 61).

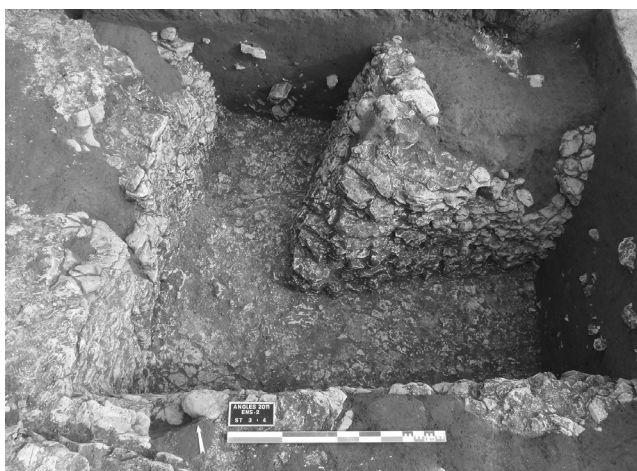


Figure 21 : Angle sud-ouest de l'enclos (cliché : F. Lecendrier).  
Figure 21: South-Western angle of the enclosure.

fossé et l'installation d'une palissade<sup>8</sup>. Mise en évidence par des concentrations de blocs calcaires, la séquence suivante marque la destruction d'un talus interne. Le premier niveau occupe une position médiane dans la stratigraphie du fossé. À plusieurs reprises, il paraît avoir buté contre une limite aujourd'hui disparue qui correspondrait à la palissade précédemment évoquée. Recouvrant directement cet amas ou séparé par une couche intermédiaire limoneuse, un empierrement plus important scelle ce remplissage. La disposition des blocs suggère un déversement effectué depuis l'intérieur de l'enclos, ce qui indique que le talus a perduré sous une forme plus ou moins érodée durant toutes ces phases de comblement<sup>9</sup>. L'hypothèse d'un apport volontaire final lié à l'arasement de ce talus n'est pas exclue.

La chronologie de ces différentes phases de remplissage n'est pas aisée à établir, en raison de la rareté et de l'homogénéité du mobilier datant. Le matériel le plus ancien n'est pas antérieur à La Tène C. L'analyse radiocarbone d'un charbon contenu dans un niveau d'effondrement du muret bordant l'entrée de l'enclos offre une fourchette chronologique comprise entre 367 et 181 av. J.-C.<sup>10</sup>. Plusieurs écuelles à profil en S évoquent également un contexte de La Tène C, voire plutôt de La Tène D1b ou du début de la La Tène D2 (fig. 23). L'une d'entre elles provient des comblements initiaux de la section nord du fossé. De même, un des trois pots à décor d'impressions oblongues horizontales, caractéristique de la période de La Tène C2-D1, apparaît dans le comblement intermédiaire,

8. L'hypothèse d'un creusement du comblement supérieur du fossé, « peut-être pour installer une palissade », est également avancée au Cimetière aux Chiens (Nillesse, 2010, p. 10).

9. La stratigraphie du comblement du fossé d'enclos de l'établissement rural de la Chapellière à la Chaize-le-Vicomte a donné lieu à la même conclusion (Maguer *et al.*, 2005, p. 28-29).

10. La probabilité de cette mesure atteint 95,4 %.

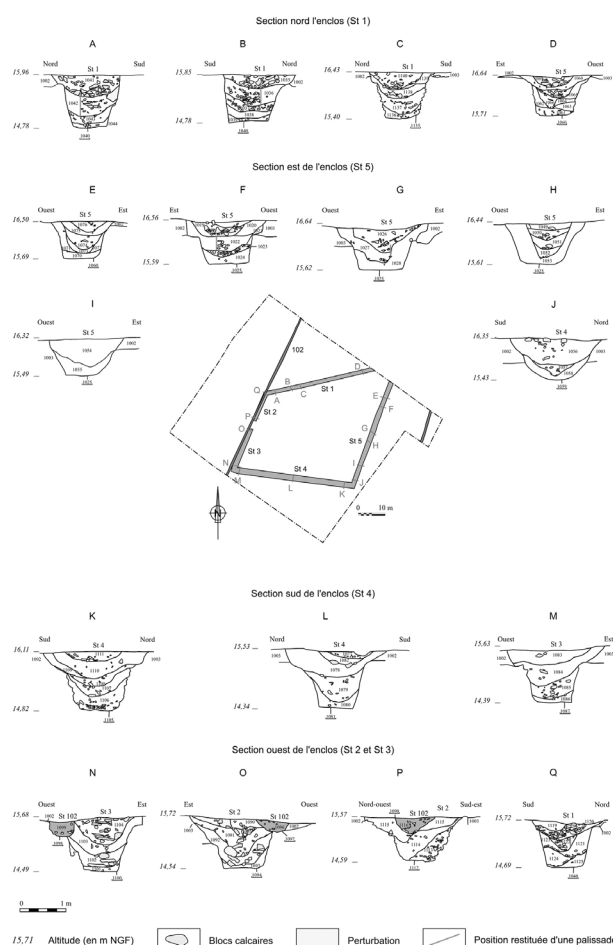


Figure 22 : (Voir planche couleur XIV) Coupes du fossé d'enclos (relevés : G. Tendron, J. Mousset, L. Martignole, F. Lecendrier et A. Nadeau ; DAO : F. Lecendrier et A. Nadeau).  
Figure 22: (See colour plate XIV) Profiles of the enclosure ditch.

mais dans un niveau susceptible d'avoir été perturbé par le recreusement destiné à l'installation d'une palissade. Les fragments d'amphores – vraisemblablement de type Dressel 1 – issus des comblements intermédiaires ou supérieurs du fossé suggèrent une fermeture au cours de La Tène C2-D. Un fond balustre découvert dans la section occidentale de l'enclos renvoie plus précisément à un contexte de La Tène D. Un pot à cuire et un vase évoquent davantage La Tène D1b ou le début de La Tène D2. Aussi l'obturation complète du fossé paraît-elle intervenir au cours de La Tène D. En outre, la section occidentale de l'enclos est antérieure au comblement du fossé parcellaire St 102, daté de La Tène D1b ou du début de La Tène D2 d'après la découverte de quelques fragments d'amphores et d'une écuelle carénée.

Par conséquent, le remplissage du fossé d'enclos est peut-être initié dès La Tène C, avant de se poursuivre au cours de La Tène D1. L'obturation complète de cette structure

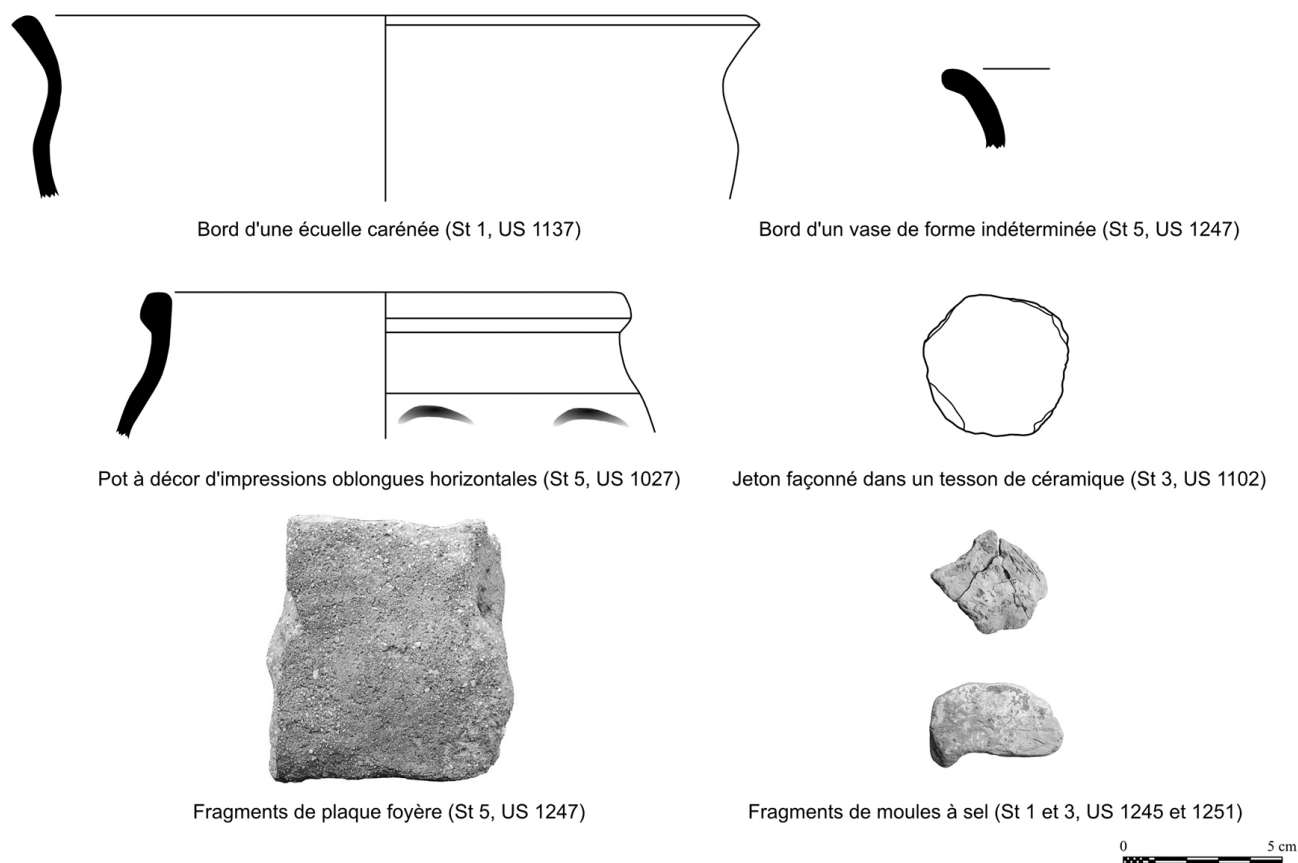


Figure 23 : Mobilier associé à l'occupation de l'enclos (clichés : G. Tendron; dessin et mise au net : N. Peyne).

Figure 23: Finds associated with the occupation of the enclosure.

interviendrait donc avant la Conquête et elle précéderait légèrement celle du Cimetière aux Chiens<sup>11</sup>.

## Organisation générale et chronologie

### Les aménagements internes

L'établissement rural des *Motettes* est donc délimité par un fossé doublé par un talus interne devant s'interrompre dans l'axe de l'entrée et dont la largeur ne doit pas dépasser 4,60 mètres, soit la largeur de la bande séparant ce fossé des aménagements internes. Ceux-ci respectent d'ailleurs l'orientation définie par les limites de l'enclos. Ils sont matérialisés par quarante creusements réunis dans un minimum de six structures d'habitat (habitation, grenier surélevé, clôture, etc.). Leur architecture n'apparaît qu'à travers les fondations des poteaux et, dans quelques cas essentiellement circonscrits à la moitié orientale de l'enclos, par des frag-

ments de torchis. Bien que ces ensembles aient été identifiés en tenant compte de leur situation, des caractéristiques des différentes structures qui les composent et de parallèles avec des agencements similaires mis en évidence dans des sites du Centre-Ouest de la Gaule, la majorité d'entre eux, très arasés, demeurent très hypothétiques (fig. 17)<sup>12</sup>.

À l'ouest, les ensembles E1 (grenier surélevé de 6,50 m<sup>2</sup>) et E2 (palissade?), composés respectivement de quatre et cinq trous de poteau, s'organisent de part et d'autre d'un axe central aligné avec l'entrée et correspondant vraisemblablement à un espace de circulation. Les ensembles E3 (clôture?), E4 (habitation principale?), E5 et E6 (annexes supplémentaires) occupent un large quart sud-est, où sont concentrées trente et une structures. En revanche, la partie nord du site semble arasée de toutes traces d'occupation protohistorique.

Cette restitution est quelque peu renforcée par la répartition du mobilier qui suggère une organisation sectorielle des activités. L'espace interne serait ainsi divisé par une clôture

11. « Selon la chronologie du mobilier, le processus de colmatage de l'enclos [du « Cimetière aux Chiens »] s'est probablement réalisé en environ 150 ans au maximum, entre La Tène D1 (phase 2a) et le début du Haut-Empire (phase 2b) » (Nillesse, 2010, p. 12).

12. Ces différentes hypothèses sont développées dans le rapport final d'opération (Nadeau et Tendron, 2012, p. 41-48).

séparant une partie occidentale pourvue d'annexes d'une partie orientale agencée autour d'un bâtiment central. La partie ouest du site a ainsi livré la majorité des céramiques brûlées, ce qui laisse supposer la proximité d'une activité culinaire. Les amphores proviennent quant à elles essentiellement des sections ouest et sud-est du fossé d'enclos, soit près de zones dévolues à des annexes.

### *Données chronologiques*

Encore une fois, le mobilier datant associé à ces contextes est très réduit. Le matériel céramique des ensembles E5 et E6 place la période d'activité à La Tène D. Les analyses radio-carbones effectuées sur trois charbons provenant de structures en creux des ensembles E2 et E5 évoquent également une datation du second âge du Fer, compatible avec une occupation de La Tène C2-D1. Deux d'entre elles offrent des fourchettes chronologiques similaires (210-52 av. J.-C. et 194-40 av. J.-C.), mais une troisième suggère une chronologie antérieure (389-202 av. J.-C.). Cette dernière s'explique par le caractère résiduel d'une partie du mobilier ou par une occupation précoce de La Tène B ou C1. Elle pourrait être liée à certaines implantations découvertes au sommet du versant, telle que la grande fosse oblongue St 148 qui offre une datation identique (384-203 av. J.-C.).

Les établissements des Motettes et du Cimetière aux Chiens paraissent donc contemporains, bien que ce dernier ait probablement perduré à La Tène D2 (Nillesse, 2010, p. 36-38). Cette chronologie est emblématique de nombreuses fermes de la plaine de Luçon, fondées au cours du I<sup>er</sup> siècle et abandonnées entre la fin de La Tène D1 et la période augustéenne (Nillesse, 1997, p. 169-170; Bernard, 2002, p. 83).

### **Activités et échanges**

#### *Les témoignages matériels*

Les activités – une partie du moins – de ce type d'habitat se déduisent de son organisation et de ses témoignages matériels (fig. 23). Elles ne paraissent pas très diversifiées. Les pratiques agricoles sont suggérées par la présence d'au moins un grenier surélevé et par la découverte d'une serpette à osier dans le fossé d'enclos lors du diagnostic. De plus, quelques roches exogènes provenant des sections ouest, nord et est de l'enclos renvoient peut-être à une activité de mouture et donc à la transformation des produits de l'agriculture. Ces éléments n'ont pas de face travaillée et, par conséquent, leur identification demeure hypothétique.

L'élevage et l'alimentation se distinguent à travers des restes osseux fauniques peu nombreux. Ceux-ci révèlent la primauté des bovins sur les caprinés puis les suidés, selon une hiérarchisation classique aux époques de La Tène moyenne et de La Tène finale pour l'Ouest de la France (Meniel *et al.*, 2009,

p. 425-426; Maguer, 2007c, p. 148). S'ils sont principalement attribuables à des animaux adultes, on relève toutefois dans certains secteurs des individus infantiles ou juvéniles (c'est le cas du porc dans St 3). Le chien et le cheval sont représentés en faible quantité et aucune trace de découpe ne permet d'affirmer que ces espèces aient été consommées sur place. La quasi-absence de la malacofaune – seulement illustrée par deux valves de coquille d'huître – est plus étonnante pour un site côtier, mais ce cas de figure n'est pas isolé<sup>13</sup>. Un approvisionnement complémentaire issu de la chasse n'est pas davantage avéré puisqu'aucun reste de gibier n'a été déterminé. Comme sur la plupart des sites gaulois, cet apport a dû être marginal<sup>14</sup>. La consommation du sel, suggérée par la localisation du site en bordure du marais, est attestée par neuf fragments de moules à sel (pour un poids total de 17 g). La faible quantité de ce mobilier et son état très fragmenté indiquent que Les Motettes ne constituent pas un lieu de production mais un site consommateur<sup>15</sup>.

Le travail des métaux n'apparaît qu'à travers huit scories disséminées au sein de diverses structures. Dès lors, il se réduit peut-être à l'entretien du matériel métallique de l'établissement<sup>16</sup>. Ce dernier semble avoir été modeste, seulement deux objets indéterminés ayant été découverts au cours de cette opération<sup>17</sup>. Le domaine domestique est illustré par des fragments de plaque foyère en terre cuite mis au jour dans les sections ouest, nord et est du fossé d'enclos, et par douze céramiques brûlées qui ont servi à des fins culinaires. Les traces de suie relevées sur des pots à cuire et sur deux écuelles à profil en « S » tendent vers la même conclusion. Cinq jetons ou pions obtenus à partir d'un tesson de céramique ont également été découverts. Trois proviennent de la section occidentale de l'enclos (St 2 – St 3), le quatrième d'un trou de poteau (St 133). Leur fonction demeure méconnue. Par ailleurs, aucun élément ne renvoie à la pratique du filage (fusaïoles) ou du tissage (pesons).

13. Les niveaux laténiens du Cimetière aux Chiens ne comprennent que quatorze coquillages pour un poids total de 74 g. Les restes malacologiques sont plus importants et plus diversifiés dans les niveaux du Haut Empire (Baudry, A. et Dupont, C., *Les invertébrés*, dans Nillesse, 2010, p. 53).

14. En Gaule, les espèces sauvages représentent en moyenne 1,5 % des restes déterminés. Elles apparaissent dans des proportions plus élevées sur les sites ou quartiers « au statut social plus élevé », par exemple aux Genêts à Fontenay-le-Comte (Germinet, 2009, p. 181).

15. L'absence d'éléments de briquetage et de « zone de rejet des boues cuites caractéristiques des établissements de saunier régionaux » tend vers la même conclusion (Maguer, 2007c, p. 148-149).

16. Pareille hypothèse a été avancée à Angles au Cimetière aux Chiens, d'où provient une seule scorie (Nillesse, 2010, p. 35).

17. Ce constat n'est pas inhabituel : sur le site de la ZAC des Ormeaux à Angoulins (Charente-Maritime), « l'outillage est, comme à l'accoutumé sur ces sites ruraux de la fin de l'âge du Fer, pratiquement absent » (Bardot X. et Maguer P., *Le mobilier métallique*, dans Maguer, 2007c, p. 109). Quelques éléments de quincaillerie ont été découverts à Angles au Cimetière aux Chiens (Nillesse, 2010, p. 27-29 et fig. 60-61).

### Les réseaux économiques

Peu abondant, le matériel mis au jour témoigne néanmoins des échanges économiques régionaux ou extrarégionaux. Il est en partie semblable à celui des autres sites de plaine. Il comprend des fragments de moule à sel qui laissent entrevoir des liens étroits avec les ateliers salicoles bordant l'ancien rivage<sup>18</sup>. Le site des Motettes intègre également l'aire de diffusion des pots à décor d'impressions oblongues horizontales. En effet, trois exemplaires de ce type de céramique ont été découverts et d'autres ont été mis au jour à proximité, au Cimetière aux Chiens (Nillesse, 2010, p. 36). Cette production caractéristique de la période de La Tène C2-D1 se retrouve principalement sur les rives du Golfe des Pictons (Landreau *et al.*, 2009, p. 287 ; Landreau, 2012). Le ou les centres de fabrication de ces céramiques communes se placera(en)t dans le Sud de la Vendée ou des Deux-Sèvres, soit, semble-t-il, dans le territoire des Ambiliates (Landreau *et al.* 2009, p. 289-290)<sup>19</sup>.

Des échanges plus lointains sont notamment suggérés par l'origine exogène du matériel lithique. En effet, les roches constituant peut-être des meules en granite pourraient provenir des marges du Massif armoricain. Deux tessons de type Besançon provenant du comblement de St 3 appartiennent à une catégorie de céramique sans doute produite au Sud du Morvan. Ils faisaient office de pots à cuire ou de pots à provisions et étaient employés lors du transport ou du commerce des marchandises (Lallemand et Tuffreau-Libre, 2005, p. 79). Les récipients d'importation traduisent également l'insertion de la ferme dans des circuits économiques méditerranéens. Mais les cinquante-sept fragments d'amphores d'origine italique (Dressel 1) n'induisent pas forcément une consommation (modérée) de vin. Principalement collectés dans la section ouest du fossé d'enclos, ces conteneurs semblent avoir été réutilisés pour le stockage, comme l'indiquent l'égalisation des cassures et l'usure constatée au niveau de la liaison épaupe-col.

## 5. UN RÉSEAU PARCELLAIRE DE LA TÈNE D1B-D2

### Un parcellaire agricole de La Tène finale

Dans l'emprise de l'ensemble 2, l'occupation protohistorique extérieure à cette « ferme » consiste exclusivement

18. Ces relations transparaissent notamment au Grand Paisillier, où une vingtaine de pilettes de fours à sel ont été retrouvées (Nillesse, 2007a, p. 73 ; cf. également Bernard, 1996, p. 53-54 et 2002, p. 88).

19. César évoque en 56 av. J.-C. des *Ambiliati* membres de l'alliance armoricaine (BG III, 9, 10) et Plinie nomme des *Ambilatri* en tête de sa liste des peuples composant l'Aquitaine augustéenne (HN IV, 108-109). Ces deux formes se rapportent vraisemblablement à un seul et même peuple (Hiernard et Simon-Hiernard, 1996, p. 60 ; cf. également Zélie, 2003).

en deux fossés parcellaires de 0,80 à 0,85 mètre de large et de 0,21 à 0,47 mètre de profondeur (St 102 et 105). Orientées N-E/S-O et donc perpendiculaires au versant, ces structures sont presque parallèles (fig. 24). À l'ouest, la première recoupe le comblement supérieur de la section occidentale de l'enclos dont elle conserve néanmoins l'orientation. Elle appartient donc à une phase d'occupation postérieure, à laquelle est également associé le second fossé qui se développe à 17 mètres à l'est de l'enclos. Le matériel céramique évoque un contexte de La Tène D1b-D2. Cette trame agraire participe ainsi à une importante mise en valeur de la plaine vendéenne à La Tène finale (Watteaux, 2009, p. 520)<sup>20</sup>.

La relation entre cet ensemble et le fossé 164 orienté O-E n'ayant pu être établie (St 164 est extérieur aux emprises fouillées), on ignore si ces trois structures composent un même réseau grossièrement orthogonal. Les sondages de diagnostic extérieurs à l'emprise des fouilles préventives avaient révélé l'existence de deux fossés supplémentaires dont les tracés respectent cette planimétrie. Le prolongement de l'un d'entre eux (St 163) semble s'étendre à l'est sur l'ensemble 1, où apparaissent deux fossés interrompus et légèrement décalés l'un par rapport à l'autre (St 120 et 100). Ces derniers sont probablement mis en place au cours du second âge du Fer et repris entre la fin du Haut Empire et l'Antiquité tardive.

### Une trame définie par l'établissement rural

Contrairement à la trame agraire de La Chapellière (Vendée) (Maguer *et al.*, 2005, p. 45-46 ; Maguer, 2007b, p. 89) et de la ZAC des Ormeaux à Angoulins (Charente-Maritime ; Maguer, 2007c, p. 20), organisée à partir des enclos, les fossés parcellaires 102 et 105 des Motettes reprennent l'orientation de l'établissement rural mais appartiennent à une occupation postérieure, peut-être liée à un déplacement de l'habitat. Cette évolution apparaît fréquemment dans la plaine de Luçon à partir du début de La Tène D2b, soit au cours de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère (Nillesse, 1997 ; Bernard, 2002). Le nombre des *villae* ainsi créées est cependant plus faible que celui des fermes gauloises, ce qui suggère le regroupement d'anciennes unités agricoles éparpillées au sein de vastes domaines. Ce remodelage s'accompagnerait de la création de parcellaires et de celle du *vicus* portuaire du Langon (Nillesse, 1997,

20. « Le second Âge du Fer, et en particulier La Tène finale, apparaît, du moins dans la plaine vendéenne où les fermes indigènes ont été fouillées, comme un moment fort [de l'histoire de cette trame morphologique], probablement celui de son émergence » ; elle précise également « qu'en l'état actuel des recherches il n'est pas possible de mettre en évidence une mise en valeur intensive durant l'âge du Bronze ».

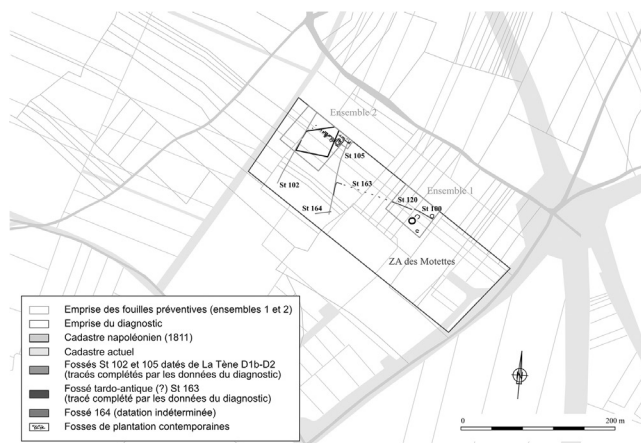


Figure 24 : (Voir planche couleur XV) Évolution du parcellaire (DAO : A. Nadeau; sources : Section A3 du cadastre napoléonien, geoportail.fr, Vialet et Collard 2004, figures 4-5).

Figure 24: (See colour plate XV) Evolution of the system of land division.

p. 169-170)<sup>21</sup>. Cette dernière hypothèse est nuancée par M. Watteaux, car elle sous-estimerait l'impact des occupations laténiennes sur la planimétrie agraire (Watteaux, 2009, p. 518)<sup>22</sup>.

Les indices de sites gallo-romains à Angles paraissent trop éloignés ou ne sont pas suffisamment localisés pour être rattachés à cette évolution générale. Les substructions d'une *villa* sont signalées à La Ville d'Angle, « sur l'autre rive du ruisseau de Trousepoil ». De même, l'abbé Baudry évoque en 1873 l'existence de vestiges d'une *villa* sur la commune et la présence de « débris » romains dans le comblement d'un puits au Tènement de Léau. Des céramiques, des monnaies et des sépultures découvertes au lieu-dit La Tonnelle témoignent également de l'occupation gallo-romaine de ce territoire (Provost, 1996, p. 62).

## Pérennité et rupture

Le parcellaire composé des fossés 102 et 105, voire aussi de St 164, suit des orientations concordantes fondées sur la topographie générale du versant. Ces structures divisent ainsi l'espace tout en drainant le terrain. Associées au fossé 163, elles marquent une certaine pérennité de la trame agraire laténienne (fig. 24).

On ne connaît guère les tracés antiques et médiévaux, bien que la fouille de deux fossés présents dans l'emprise de l'ensemble 1 des Motettes ait livré des datations radiocarbone

comprises entre 240 et 391 (St 100) et 409 et 610 (St 120). Il apparaît que les fossés anciens et modernes ne sont pas isoclines. Le cadastre de 1811 offre en effet une orientation différente régie par des axes N-E/S-O et N-O/S-E<sup>23</sup>.

Par ailleurs, le mobilier non laténien découvert sur le site est extrêmement limité. Deux fragments de faïence considérés comme des éléments intrusifs et deux tessons portant un revêtement plombifère remontent aux périodes carolingienne et capétienne (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles). Ils renvoient aux différentes occupations médiévales attestées à Angles<sup>24</sup>.

Enfin, 104 petites fosses de plantation essentiellement concentrées dans la moitié sud de l'ensemble 1 forment un réseau orthonormé défini par le cadastre actuel. Quarante-vingt-onze structures analogues découvertes dans l'ensemble 2 dessinent des lignes parallèles discontinues et conformes aux nouvelles limites cadastrales. Ces vestiges renvoient à la mise en culture des lieux à l'époque contemporaine.

## 6. CONCLUSION

Aussi, plusieurs types d'occupations protohistoriques se succèdent-elles aux Motettes. En premier lieu, un espace funéraire et/ou cultuel du premier âge du Fer se distingue par une concentration d'enclos fossoyés de formes variées. Cette petite occupation de type « cimetière communautaire » s'inscrit parfaitement dans un ensemble de sites régionaux et extrarégionaux très complet et dont les données sont largement diffusées. Un établissement rural est ensuite fondé au cours du second âge du Fer, vraisemblablement durant La Tène C2-D1. Il intègre le réseau dense des « fermes » mises en place dans toute la plaine de Vendée au cours du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, et plus encore entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle et le début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., avant d'être le plus souvent abandonnées durant la seconde moitié de ce siècle (fig. 25). Cet habitat modeste s'en distingue par un aménagement particulier, *i.e.* son entrée parementée. Le mobilier récolté complète les données régionales relatives aux échanges économiques, telle que la diffusion des pots à décor d'impressions oblongues horizontales. Le mauvais état de conservation des vestiges ne permet pas de définir précisément le statut de l'exploitant. L'absence d'éléments de parure ou de monnaie, le nombre assez faible d'amphores italiques (seulement cin-

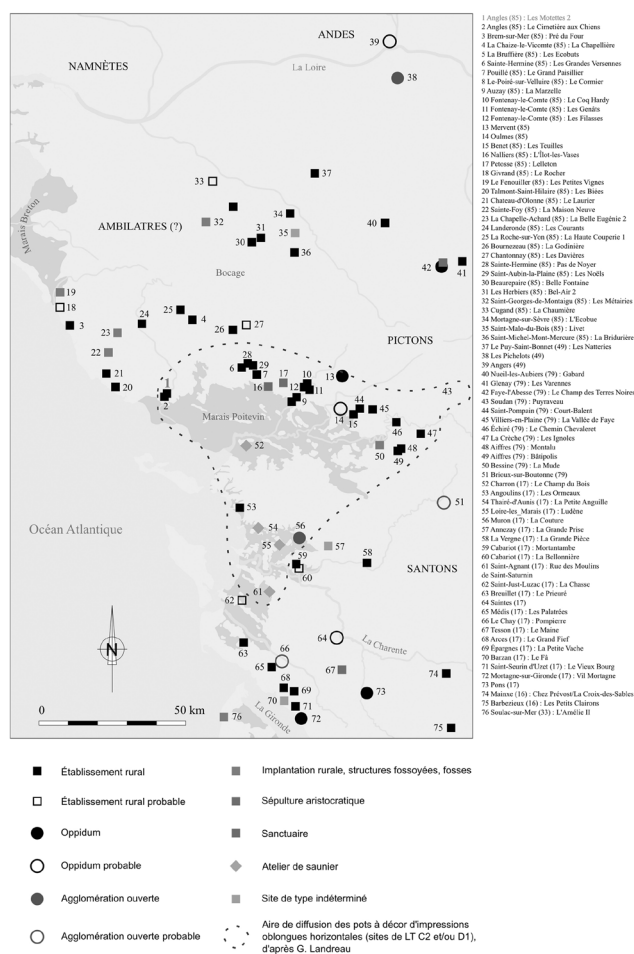
23. Section A3 du cadastre napoléonien (3P-004-AD-004). Le remembrement occasionné par la construction de la route départementale 747 dans les années 1960 marque à son tour un découpage discordant du secteur (Vialet et Collard, 2004, p. 2 et fig. 4).

24. Ces différentes occupations sont évoquées dans Nadeau et Tendron, 2012, p. 18-19 et 55.

21. Il émet ainsi l'hypothèse d'une réorganisation du territoire pour « une gestion plus rationaliste de la campagne ».

22. Elle observe en particulier que « nombre d'enclos gaulois sont cohérents avec la planimétrie transmise ».





quante-sept fragments d'amphores de type Dressel 1) ou de céramiques importées et les dimensions réduites de cet établissement et de son fossé ne plaident pas en faveur d'un statut élevé.

Figure 25 : (Voir planche couleur XVI) Habitats groupés et occupations rurales en Centre-Ouest aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. (DAO : A. Nadeau; sources : Landreau, 2009, figures 13 et 40; Bertrand et Maguer, 2007, p. 160; Cellule Carte archéologique du SRA Pays de la Loire).

Figure 25: (See colour plate XVI) Grouped settlements and rural sites in the Central-Western France in the 2<sup>nd</sup> and 1<sup>st</sup> centuries BC.

## ANNEXE – SOURCES DES DONNÉES EXPLOITÉES POUR RÉALISER LES CARTES DE RÉPARTITION (FIG. 14 ET 16).

### 1. Angles, ZA Les Motettes (85)

LE CLÉZIO L. et GOUZON G., 2013 – *ZA Les Motettes, Lot 1, Angles (85)*, Rapport final d'opération archéologique : fouille préventive, Éveha/SRA Pays de la Loire.

NADEAU A. et TENDRON G., 2012 – *ZAC Les Motettes 2, Ensemble 2, Angles (85)*, Rapport final d'opération archéologique : fouille préventive, Éveha/SRA Pays de la Loire, 2012.

VIALET P. et COLLARD C., 2004 – *Angles, « Les Motettes » (85-Vendée)*, Rapport de diagnostic, Inrap/SRA Pays de la Loire.

### 2. Avrillé, Les Terriers (85)

CORNEC T., 2007 – *Avrillé, Les Terriers (85)*, Rapport de fouille, Inrap/SRA Pays de la Loire.

### 3. Fontenay-le-Comte, Les Genêts (85)

NILLESSE O., 1997 – *L'établissement rural des Genêts, Fontenay-le-Comte (Vendée)*, DFS de sauvetage urgent, Afan/SRA Pays de la Loire.

### 4. Fontenay-le-Comte, Tènement de la Maisonnette (85)

NILLESSE O., 2007 – *Fontenay-le-Comte, Tènement de la Maisonnette et Pôle du Seillot – ZAC Saint-Médard*, RFO, Inrap/SRA Pays de la Loire.

5. La Chaize-le-Vicomte, Les Astiers III (85)  
LEGUEVELLOU R., 2001 – *La Chaize-le-Vicomte, Les Astiers III (85 046 0020 AH)*, DFS de diagnostic, Afan/SRA Pays de la Loire.
6. Longeville, Plage du Rocher (85)  
CROS J.-P. et JOUSSAUME R., 1994 – « Une urne funéraire sur la plage du Rocher à Longeville, Vendée », *Bulletin du Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques*, 30, p. 9-20.  
JOUSSAUME R., 1975 – *Longeville-sur-Mer, Plage du Rocher (85)*, Rapport de sauvetage urgent, CNRS/SRA Pays de la Loire.  
JOUSSAUME R. et SAMANOS P., 1984 – Fouille de sauvetage à Longeville-Plage, Vendée, *Bulletin du Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques*, 11, p. 39-43.
7. Saint-Hermine, La Coudraie (85)  
NOGUÈS P., 1995 – *Saint-Hermine, La Coudraie(85)*, Rapport de fouille, Afan/SRA Pays de la Loire.
8. Saint-Hermine, Parc de Vendéopole, Pas de Noyer (85)  
NILLESSE O. et BRYAND J.-M., 2002 – Parc Vendéopole, Le Pas de Noyer, Enclos circulaire rural gaulois et gallo-romain, parcellaires, Saint-Hermine (Vendée), Rapport de diagnostic, Inrap/SRA Pays de la Loire.
9. Saint-Martin-du-Fraigneau, Les Genêts (85)  
CORNEC T., 1975 – *Saint-Martin du Fraigneau, Les Genêts (85)*, Rapport de prospection, Inrap/SRA Pays de la Loire.
10. Coulon, Le Coteau de Montigné (79)  
PAUTREAU J.-P., 1982 – *Le Coteau de Montigné à Coulon (Deux-Sèvres) : Travaux 1978-80*, Groupe Vendéen d'études préhistoriques ; 7, p. 12-17.
11. Coulon, Le Petit Mazureau (79)  
PAUTREAU J.-P., 1977 – *Coulon, Le Petit Mazureau*, Rapport de fouille de sauvetage.
12. La Crèche, Champs Albert (79)  
CORNEC T., 2007 – *La Crèche, Champs Albert*, Rapport de diagnostic.
13. Romans, La Garenne du Prieuré (79)  
CORNEC T. et GRAND C., 2002 – *Romans, la Garenne du prieuré*, DFS, Diagnostic archéologique.
14. Saint Gelais, Le Coteau de la Garenne (79)  
CONVERTINI F. et GINESTE M.-A., 1999 – *Site protohistorique de Derrière la Garenne du Coteau : Saint Gelais (79)*, DFS.
15. Usseau, Fief du Grand Breuil (79)  
MITARD P.-H., 1981 – *Sondage sur un fossé circulaire présumé protohistorique découvert à Usseau (Deux-Sèvres), Le Fief du Grand Breuil*, Rapport de sondage.
- 16 et 17. Vouillé, Champs de Noyer et Les Champs de Gelle (79)  
PETORIN N., BATY P., VALLET C. et VEQUAUD B., 2001 – Vouillé-Gascougnolles. L'Ille, Le Champs du Noyer, Les Champs de Gelle, Rapport de fouille de sauvetage urgent.
18. Antran, La Croix Verte (86)  
PAUTREAU J.-P., 1985 – Le site protohistorique de la Croix-Verte à Antran (Vienne), Premiers résultats, *Aquitania*, 3, p. 3-26.
19. Brux, Chez Foucher (86)  
NACFER M.-N. et D'AGOSTINO A., 1997 – *Déviations de la RN 10, Chez Foucher (Vienne)*, DFS de prospection.
20. Civaux, La Croix de Laps (86)
- 27 et 28. Valdivienne, Cubord et La Tombe au Cornemuseux (86)  
MATARO I PLADELASALA M., 1988 – *Civaux Valdivienne, Les nécropoles protohistoriques et structures néolithiques, I*, Chauvigny, Société de Recherches Archéologiques, Artistiques, Historiques et Scientifique du Pays Chauvinois (Mémoire, 3).  
PAUTREAU J.-P. et MATARO I PLADELASALA M., 1987 – « Les enclos protohistoriques de Cubord à Valdivienne (Vienne) : Étude préliminaire », in *Préhistoire de Poitou-Charente : problèmes actuels, Actes du III<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés Savantes, Poitiers, Paris, CTHS*, p. 290-306.  
PAUTREAU J.-P., MATARO I PLADELASALA M. et VILLARD A., 1992 – *Civaux-Valdivienne, Les nécropoles protohistoriques et structures néolithiques, II, Enclos, fosses, structures de combustion*, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises (Mémoire, 7).  
PAUTREAU J.-P., MORNAIS P. et MATARO I PLADELASALA M., 2000 – *Civaux-Valdivienne, Les nécropoles protohistoriques et structures néolithiques, III, Le grand champ à Gavid, La tombe aux Cornemuseux (Vienne, France)*, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises (Mémoire, 16).
21. Dissay, La Ferme du Pont (86)  
ROUSSEAU J., 2002 – *Dissay, La ferme du Pont*, Rapport de diagnostic.
22. Dissay, Millas (86)  
PAUTREAU J.-P., 1999 – *Millas, Dissay (Vienne)*, Rapport de fouille, CNRS Université de Rennes I.

23. Naintré, Laumont (86)  
JEGOUZO A., et SANGLAR V., 2004-2005 – *Naintré, Laumont (Vienne 86)*, Rapport de diagnostic.
24. Persac, Les Combles (86)  
PAUTREAU J.-P., 1996 – *Les Combes, Persac*, Rapport de fouilles préventives.
25. Saint-Cyr, Traversais (86)  
OLLIVIER A., 1982 – *Traversais, Saint-Cyr*, Rapport de sauvetage.
26. Saint-Georges-les-Baillargeaux, Le Manot (86)  
BATY P., 2006 – *Saint-Georges-les-Baillargeaux, Le Manot*, Rapport de diagnostic.
29. Vivonne, Le Champs des Grolles (86)  
BARANGER A., 2009 – *Les structures dites funéraires de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer en Poitou-Charentes*, Mémoire de Master II en Archéologie, Université de Poitiers, France.
30. Fléac, Les Murailles (16)  
RICARD J.-L., 2007 – *Fléac, Les Murailles*, Rapport de diagnostic archéologique.
31. La Rochefoucault, Olérat (16)  
FOUCHER P. et GOMEZ DE SOTO J., 1995 – *Le site protohistorique d'Olérat à la Rochefoucault (Charente)*, Fouille préventive préalable à l'ouverture de la carrière Garandeau, Rapport de fouille.
32. L'Isle d'Espagnac, Bel Air (16)  
MAGUER P., GOMEZ DE SOTO J. et COUTUREAU M. (2006) – *L'Isle d'Espagnac, Bel Air*, RFO, Inrap/SRA.
- 33 et 34. Magnac-sur-Touvre, Champs des Rochers et Monregner (16)  
GALTIÉ E., 2007 – *Les enclos circulaires de Montregner (Magnac-sur-Touvre, Charente)*, Rapport de fouille, Inrap/SRA.
35. Puyréaux, Nécropole des Marais (16)  
DUCONGÉ S. et GOMEZ DE SOTO J., 2009 – « La nécropole des Marais à Puyréaux (Charente), Découvertes anciennes et premiers résultats de fouille », in *Journée du Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire*, Rennes, p. 33-34.
36. Rivières, Ribérolles (16)  
GOMEZ DE SOTO J., 1996-1999 – *Environnement des grottes des Perrats et des Duffaits, Pratiques funéraires et culturelles protohistoriques dans le karst de la Rochefoucault (Charente) Rivières, Ribérolles*, Rapport de fouille programmée.
37. Rouillet-Saint-Estèphe, Le Petit Berguille (16)  
BOGUSZEWSKI A., PERROUX J. et ROUZO P., 2001 – *Déviations de Rouillet Saint Estèphe, RN10*, « *Le petit Berguille* », Rapport d'opération archéologique de diagnostic et de fouilles de sauvetage urgent, Afan/SRA.
38. Saint-Yvrieux-sur-Charente, Nécropole des Planes (16)  
GOMEZ DE SOTO J., 1986 – « Une sépulture de la Nécropole des Planes à Saint-Yvrieux (Charente) », in DUVAL A. et GOMEZ DE SOTO J. (dir.), *Sur les âges du Fer en France non méditerranéenne, Actes du VIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, 18-20 mai 1984, Angoulême*, Bordeaux, Aquitania, p. 106-111 (suppl. 1).
39. Segonzac, Biard (16)  
BURNÉZ C. et GOMEZ DE SOTO J., 1988 – *Biard à Segonzac (Charente)*, Rapport de fouille de sauvetage.
40. Segonzac, Font de Belle, Chez Allard (16)  
BURNÉZ C., 1990 – *Font Belle et Chez Allard à Segonzac (Charente)*, Rapport de sauvetage urgent.
41. Soyaux, Champs des Rochers (16)  
KEROUANTON I., 2012 – « Un ensemble de 22 enclos circulaires protohistoriques au Champ des Rochers à Soyaux (Charente) », in BERENGER D., BOURGEOIS J., TALON M. et WIRTH S., *Paysages funéraires de l'âge du Bronze, Colloque international sur l'âge du Bronze, Herne, 15-18 octobre 2008*, Darmstadt, Von Zabern, p. 253-261 (Bodenaltertümer Westfalens, 51).
42. Arvert, La Cayenne (17)  
BOISSEAU B., 1999 – *Déviations d'Arvert - Étaules - Chaillevette, Phase I*, Rapport de sondage.
43. Avy, La Jalette (17)  
DASSIÉ J. et LASSARDE L., 1972 – *Sauvetage effectué sur le site protohistorique de Avy - Jalette (17)*, Rapport de fouille, Sauvetage urgent.  
LASSARDE L., 1981 – *Un sauvetage sur un site protohistorique à Avy*, Rapport de fouille de sauvetage.  
LASSARDE L., 1986 – *Fossés protohistoriques aux Cormiers d'Avy*, Rapport de fouille de sauvetage urgent.
44. Barzan, La Combe du Prieur (17)  
ROBIN K., 1997 – *Combe du prieur, commune de Barzan, Fossés protohistoriques et gallo-romains*, DFS, Prospections archéologiques.
45. Chaniers, Pièce des Sept Journaux (17)  
MIALHE V., 2008 – *Chaniers (17), Pièce des Sept Journaux*, Rapport de diagnostic archéologique.
46. Chérac, Terres de Dion (17)  
MILLE P., GINESTE M.-C., TEXIER P. et GALIBERT P., 2000 – *Route nationale 141. Aménagement à 2x2 voies*

- entre les Breuils et le département de la Charente; communes de Dompierre-sur-Charente et Chérac, DFS.
47. Corne-Écluse, La Traverserie (17)  
MOHEN, J.-P., 1970 – *Sondages sur le site de la Traverserie, commune de Corme-Ecluse (17)*, Rapport de diagnostic.
  48. Courcoury, Le Terrier de la Fade (17)  
GOMEZ DE SOTO J., 2002 – « Le site du Terrier de la Fade à Courcoury (Charente-Maritime), De la nécropole au sanctuaire », *Bulletin de l'AFEAF*, 20, p. 43-45.
  49. Cozes, La Grande Herbaude (17)  
VALLET C., MENIER D. et MIALHE V., 2003 – *La Grande Herbaude, Cozes (Charente-Maritime)*, DFS, Diagnostic archéologique, INRAP/SRA Poitou-Charentes.
  50. Cram-Chaban, Pouillac (17)  
BARBIER S. et PICHON M., 1997 – *Cram-Chaban, Pouillac-le-Treuil, Opération de diagnostic approfondi*, Rapport d'évaluation.
  51. Forges, Les Roches (17)  
VACHER S., 2003 – *Forges, Les Roches*, Rapport de diagnostic.
  52. La Tremblade, Le Petit Maine Cabaud (17)  
DUMONT A. et BALERIN C., 1999 – *Petit Maine Cabaud, La Tremblade*, Rapport de fouille.
  - 53 et 54. Muron, La Couture et Les Régannes (17)  
BOLLE A., 1994 – *Muron (Charente-Maritime)*, Rapport d'évaluation, Afan/SRA Poitou-Charentes.
  55. Neuillac, Chez Bertrand (17)  
GAILLARD, J., 1977 – *Enclos funéraire de La Tène finale chez Bertrand à Neuillac (Charente-Maritime)*, Rapport de fouille.
  56. Pons, Font Barbot (17)  
LASSARDE L., 1984 – *Nécropole de 23 siècles sur l'aérodrome de Pons*, Rapport de fouille de sauvetage urgent.
  57. Port d'Envaux, Fief du Chail (17)  
ERNAUX P. et FARAGO B., 1993 – *Opération archéologique A 837 : Le fief de Chail à Port d'Envaux*, Rapport de fouille.  
ERNAUX P., FARAGO-SZÉKÉRÈS B. et GOMEZ DE SOTO J., 1999 – « Enclos funéraire du Bronze ancien du Fief du Chail à Port-d'Envaux (Charente-Maritime) », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 96, 1, p. 53-62.
  58. Port d'Envaux, Les Nougérées (17)  
COULAUD M., GACHINA J. et GOMEZ DE SOTO J., 1983 – « Monument funéraire et cimetière du premier âge du Fer des Nougérées, près du village de Saint-James à Portd'Envaux (Charente-Maritime) », *Aquitania*, 1, p. 5-24.
  59. Préguiillac, Le Pedeau (17)  
LEJARS T., PETORIN N. et LAPORTE L., 1989 – *Préguiillac-le Pédreau en Charente-Maritime, Campagne de janvier et novembre 1989*, Rapport de sauvetage.
  60. Saint-Cyr-du-Doret, Cocros (17)  
BOUIN F., 1986 – *Cocros, Saint-Cyr-du-Doret*, Rapport de diagnostic.
  61. Saint-Georges-de-Didonne, Chemin de Margitte (17)  
BEAUSOLEIL J.-M., 2004 – *Chemin de Margite, commune de Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime)*, DFS.
  62. Saint-Georges-des-Coteaux, ZAC des Coteaux (17)  
GERBER F. et al., 2002 – *Saint-Georges-des-Coteaux, ZAC des Coteaux, lieu-dit « la Mission », Occupation, sépultures, parcellaires de l'Antiquité au haut Moyen Age*, Rapport de fouilles, Inrap/SRA Poitou-Charentes.
  63. Saintes, Dichonche-La Montée (17)  
BARANGER A., 2009 – *Les structures dites funéraires de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer en Poitou-Charentes*, Mémoire de Master II en Archéologie, Université de Poitiers, France.
  64. Saintes, Les Saints Vivien (17)  
BUISSON J.-F., 1992 – *Saintes (17), « Les Saints Vivien »*, Évaluation.
  65. Saintes, L'Ormeau de Pieds (17)  
TERNET S., 1992 – *Saintes (17), Le pied de l'Ormeau*, Sauvetage urgent.
  66. Saintes, Malabry (17)  
SERGENT F., 2007 – *Saintes « Malabry »*, RFO.
  67. Saintes, Pont Bordeau (17)  
BARANGER A., 2009 – *Les structures dites funéraires de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer en Poitou-Charentes*, Mémoire de Master II en Archéologie, Université de Poitiers, France.
  68. Saintes, 13 rue de la Côte de Beauté (17)  
LANDREAU G., 2004 – *Évaluation de sauvetage, 13 rue de la côte de Beauté, Saintes*, DFS.
  69. Surgères, Cornet (17)  
CATTEDU I., 1996 – *Déviation RD 411 - RD 939 Surgères, Cornet : habitat médiéval et structure protohistorique*, Rapport de fouille.
  70. Varsay, Le Fief de Varzay (17)  
LANDREAU G., 2007 – *Un groupement d'enclos protohistoriques à vocation funéraire? Le Fief de Varzay à Varsay (17)*, Rapport de fouille.

## Bibliographie

- BARANGER A., 2009 – *Les structures dites funéraires de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer en Poitou-Charentes*, Mémoire de Master II en Archéologie, Université de Poitiers, France.
- BERNARD É., 1996 – « L'occupation humaine à l'époque romaine », in PROVOST M., *Carte archéologique de la Gaule, La Vendée*, 85, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Maison des Sciences de l'Homme, p. 51-56.
- BERNARD É., 2002 – « L'occupation antique dans la plaine fontenaisienne », in *Fontenay : capitale du Bas Poitou, Recherches vendéennes*, 9, p. 73-92.
- BESNARD-VAUTERIN C.-C., NAVARRE N., BESNARD M. et LE GAILLARD L., 2008 – « Une ferme de La Tène finale à l'époque gallo-romaine sur la ZAC de Beaulieu à Caen (Calvados) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 25, p. 163-186.
- BLANCQUAERT G., LORHO T., MALRAIN F. et MENEZ Y., 2009 – « Bilan et perspectives de recherches sur les sites ruraux au second Âge du Fer », in BERTRAND I., DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J. et MAGUER P. (dir.), *Les Gaulois entre Loire et Dordogne, Actes du XXXI<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, p. 5-23 (Mémoires, XXXIV).
- BRIARD J., GOMEZ DE SOTO J., MILCENT P.-Y. et PAUTREAU J.-P., 2001 – « Les recherches sur l'âge du Bronze en Poitou-Charentes, Centre, Pays de Loire, Bretagne et Basse-Normandie », *Documents d'archéologie méridionale*, 24, p. 259-256.
- COLLECTIF, 1990 – *150 années de découvertes archéologiques en Vendée, La Mort et le sacré*, Catalogue d'exposition, Éditions de l'Albaron.
- CORNEC T., 1975 – *Saint-Martin du Fraigneau, Les Genêts (85)*, Rapport de prospection, Inrap/SRA Pays de la Loire.
- CORNEC T., 2007a – *Aurillé, Les Terriers (85)*, Rapport de fouille, Inrap/SRA Pays de la Loire.
- COULAUD M., GACHINA, J. et GOMEZ DE SOTO J., 1983 – « Monument funéraire et cimetière du premier âge du Fer des Nougérées, près du village de Saint-James à Portd'Envaux (Charente-Maritime) », *Aquitania*, 1, p. 5-24.
- DOYEN D., 2006 – *Angles, Lotissement « Les Champs Gâts » (85 – Vendée)*, Rapport de diagnostic, INRAP/SRA Pays de la Loire.
- DUDAY H. et PAUTREAU J.-P., 1984 – « Les sépultures d'enfant du coteau de Montigné à Coulon (Deux-Sèvres) », in GOMEZ DE SOTO J. (dir.), *Aspects des âges du Fer en Centre-Ouest*, Angoulême, Musée municipal, p. 50-51.
- GERMINET D., 2009 – « Apport de la faune sauvage dans la caractérisation de l'établissement rural laténien des Genêts à Fontenay-le-Comte (Vendée) », in BERTRAND I., DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J. et MAGUER P. (dir.), *Les Gaulois entre Loire et Dordogne, Actes du XXXI<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, p. 181-192 (Mémoires, XXXIV).
- GOMEZ DE SOTO J., 1986 – « Une sépulture de la Nécropole des Planes à Saint-Yvrieix (Charente) », in DUVAL A. et GOMEZ DE SOTO J. (dir.), *Sur les âges du Fer en France non méditerranéenne, Actes du VIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, 18-20 mai 1984*, Angoulême, Bordeaux, Aquitania, p. 106-111 (suppl. 1).
- GOMEZ DE SOTO J., 1996 – « Le site du Fouilloux à Agris (Charente), Réflexions sur un possible nécromantion du Bronze moyen », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 93, 4, p. 566-578.
- GOMEZ DE SOTO J. et PAUTREAU J.-P., 2000 – « Les espaces funéraires et les rites de la mort de la fin de l'âge du Bronze au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. dans le Centre-Ouest de la France », in DEDET B. et al. (éd.), *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier âge du Fer, Actes du XXI<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, 8-10 mai 1997*, Montrozier, Lattes, CNRS, p. 155-162 (MAM, 5).
- GOMEZ DE SOTO J., 2001 – « La nécropole sanctuaire de l'âge du Fer et gallo-romaine de Ribérolles à Rivières (Charente) », *Bulletin de liaison et d'information n° 30*, Poitiers, Direction des Antiquités Poitou-Charentes, p. 61-62.
- GOMEZ DE SOTO J., MILCENT P.-Y., BAIGL J.-P., GORGUES A., MORET P., NILLESSE O. et SIREIX C., 2003 – « La France du Centre aux Pyrénées (Aquitaine, Centre, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charente) », *Gallia*, 60, p. 107-138.
- HIERNARD J. et SIMON-HIERNARD D., 1996 – *Carte archéologique de la Gaule, Les Deux-Sèvres*, 79, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Maison des Sciences de l'Homme.
- JAHIER I., 2009 – « Creully, le Clos de l'Épinette (Calvados) », in GIRAUD P. (dir.), 2009, *Gaulois sous les pommiers, Découvertes de l'âge du Fer en Basse-Normandie, ix<sup>e</sup>-i<sup>er</sup> siècle av. J.-C.*, Catalogue d'exposition, Cabourg, Cahiers du temps, p. 27-28.
- JAHIER I. et VAUTERIN C.-C., 2010 – « Formes et composantes de l'habitat à l'âge du Fer en Basse-Normandie : architecture, chronologie, organisation, statut – un premier bilan », in BARRAL P. et al. (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie, Actes du xxxiii<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Caen, 20-24 mai 2009*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 95-136 (Annales littéraires, n° 881 ; Série « Environnement, société et archéologie », n° 14).
- JAHIER I., 2012 – *L'habitat du second âge du Fer de Creully « Le Clos de l'Épinette » (Calvados)*, Note de synthèse sur les premiers résultats de la fouille de sauvetage conduite de novembre 2005 à avril 2006, Inrap/SRA de Basse Normandie.
- KEROUANTON I., 2012 – « Un ensemble de 22 enclos circulaires protohistoriques au Champ des Rochers à Soyaux (Charente) », in BERENGER D., BOURGEOIS J., TALON M. et WIRTH S., *Paysages funéraires de l'âge du Bronze, Colloque international sur l'âge du Bronze, Herne, 15-18 octobre 2008*, Darmstadt, Von Zabern, p. 253-261 (Bodenaltertümer Westfalens, 51).

- LALLEMAND D. et TUFFREAU-LIBRE M., 2005 – « La céramique “type Besançon” en Gaule centrale », in RIVET L. (dir.), *Spécificités et diffusion de la céramique gallo-romaine en région Centre, Actes du congrès de Blois, 5-8 mai 2005*, Marseille, SFECAG, p. 63-81.
- LANDREAU G., 2007 – *Un groupement d'enclos protohistoriques à vocation funéraire? Le Fief de Varzay à Varsay (17)*, Rapport de fouille.
- LANDREAU G., 2009 – « Entre isthme gaulois et océan, la Saintonge au second âge du Fer : état des connaissances », in BERTRAND I., DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J. et MAGUER P. (dir.), *Les Gaulois entre Loire et Dordogne, Actes du XXXI colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, p. 245-306 (Mémoires, XXXIV).
- LANDREAU G., 2012 – « “Coup de pouce” au pot à DIOH... Un marqueur emblématique du faciès bas-poitevin méridional », in *Échanges et société en Gaule : les céramiques en territoire Picton (i<sup>er</sup> siècle av. J.-C.-vi<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.)*, Actes du congrès de Poitiers, 17-20 mai 2012, Marseille, SFECAG, p. 425-430.
- LANGOHR R., 2000 – « Creusement, érosion et comblement des fossés – L'approche des sciences de la terre », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 25-56.
- LE CLÉZIO L. et GOUZON G., 2013 – *ZA Les Motettes, Lot 1, Angles (85)*, Rapport final d'opération archéologique : fouille préventive, Éveha/SRA Pays de la Loire.
- LEGUEVELLOU R., 2001 – *La Chaize-Le-Vicomte, Les Astiers III (85 046 0020 AH)*, DFS de diagnostic, Afan/SRA Pays de la Loire.
- LOURDAUX S. et GOMEZ DE SOTO J., 1998 – « La parure de la nécropole de l'âge du Bronze final des Ouches à Azuay, Vendée », in MORDANT C., PERNOT M. et RYCHNER V. (éd.), *L'Atelier du bronzier en Europe du x<sup>e</sup> au vi<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Actes du colloque international Bronze « 96 » Neuchâtel et Dijon. III- Production, consommation et circulation du bronze*. Paris, CTHS, p. 115-128.
- MAGUER P., 2007a – « Les habitats ruraux entre le v<sup>e</sup> et le i<sup>er</sup> siècle avant notre ère », in BERTRAND I. et MAGUER P. (dir.), *De pierres et de terre, Les Gaulois entre Loire et Dordogne*, Catalogue d'exposition, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, p. 59-62 (Mémoires, XXX).
- MAGUER P., 2007b – « L'établissement rural de La Chapellière à la Chaize-le-Vicomte (Vendée) », in BERTRAND I. et MAGUER P. (dir.), *De pierres et de terre, Les Gaulois entre Loire et Dordogne*, Catalogue d'exposition, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, p. 69-71 (Mémoires, XXX).
- MAGUER P., 2007c – *Angoulins, ZAC Les Ormeaux, Charente-Maritime*, Rapport final d'opération de fouille préventive, Inrap/SRA Poitou-Charentes.
- MAGUER P., ARTHUIS R. et HIERNARD J., 2005 – « L'établissement rural de La Chapellière à la Chaize-le-Vicomte (Vendée) : une ferme gauloise de la fin du deuxième âge du Fer (ii<sup>e</sup> siècle-1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.) », *Aquitania*, 21, p. 21-72.
- MATARO I PLADELASALA M., 1988 – *Civaux Valdivienne, Les nécropoles protohistoriques et structures néolithiques, I*, Chauvigny, Société de Recherches Archéologiques, Artistiques, Historiques et Scientifique du Pays Chauvinois (Mémoire, 3).
- MENIEL P., AUXIETTE G., GERMINET D., BAUDRY A. et HORARD-HERBIN M.-P., 2009 – « Une base de données sur les études de faunes des établissements ruraux en Gaule », in BERTRAND I., DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J. et MAGUER P. (dir.), *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique, Actes du XXXI colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, p. 417-446 (Mémoires, XXXIV-XXXIV).
- NADEAU A. et TENDRON G., 2012 – *ZAC Les Motettes 2, Ensemble 2, Angles (85)*, Rapport final d'opération archéologique : fouille préventive, Éveha/SRA Pays de la Loire, 2012.
- NILLESSE O., 1994 – « Les établissements ruraux gaulois dans le sud de la Vendée », in BUCHSENSCHUTZ O. et MÉNIEL P. (éd.), *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Île-de-France, Actes du colloque de Paris, 1993*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, p. 277-293 (Études d'histoire et d'archéologie, 4).
- NILLESSE O., 1997 – *L'établissement rural des Genêts, Fontenay-le-Comte (Vendée)*, DFS de sauvetage urgent, Afan/SRA Pays de la Loire.
- NILLESSE O. et BRYAND J.-M., 2002 – *Parc Vendéopole, Le Pas de Noyer, Enclos circulaire rural gaulois et gallo-romain, parcellaires, Saint-Hermine (Vendée)*, Rapport de diagnostic, Inrap/SRA Pays de la Loire.
- NILLESSE O., 2003 – « Les établissements ruraux gaulois de la plaine de Luçon (Vendée) », in PLOUIN S. et JUD P. (dir.), *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du Fer, Actes du XX colloque de l'AFEAF, Colmar-Mittelwihr, 16-19 mai 1996*, Dijon, RAE, p. 275-288 (RAE, suppl. 20).
- NILLESSE O., 2007a – « L'établissement rural du Grand Paisillier à Pouillé (Vendée) », in BERTRAND I. et MAGUER P. (dir.), *De pierres et de terre, Les Gaulois entre Loire et Dordogne*, Catalogue d'exposition, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, p. 72-74 (Mémoires, XXX).
- NILLESSE O., 2007b – « La résidence aristocratique des Genêts à Fontenay-le-Comte (Vendée) », in BERTRAND I. et MAGUER P. (dir.), *De pierres et de terre, Les Gaulois entre Loire et Dordogne*, Catalogue d'exposition, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, p. 83-85 (Mémoires, XXX).
- NILLESSE O., 2007c – *Fontenay-Le-Comte, Tènement de la Maisonnette et Pôle du Seillot – ZAC St-Médard*, RFO, INRAP/SRA Pays de la Loire.
- NILLESSE O., 2010 – *Angles, Vendée, Le Cimetière aux Chiens, Un établissement rural de la fin de l'Âge du Fer et du début de l'époque romaine*, Rapport d'opération, Fouille archéologique, Inrap/SRA Pays de la Loire.
- NILLESSE O. et al., 2012 – « Éléments pour une chronologie des établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer dans le Sud du

- Bas-Poitou », in BARRAL P. et FICHTL S. (dir.), *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne : actes de la table ronde tenue à Bibracte, 15-17 octobre 2007*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen, p. 273-300 (Bibracte, 22).
- NOGUÈS P., 1995 – *Saint-Hermine, La Coudraie (85)*, Rapport de fouille, Afan/SRA Pays de la Loire.
- PAUTREAU J.-P., 1984 – « L'âge du Fer en Poitou », in *Aspects des âges du Fer en Centre-Ouest*, Poitiers/Angoulême, Direction des antiquités historiques de Poitou-Charentes/Musée, p. 1-9.
- PAUTREAU J.-P., 1985 – « Le site protohistorique de la Croix-Verte à Antran (Vienne), Premiers résultats », *Aquitania*, 3, p. 3-26.
- PAUTREAU J.-P., 1992 – « Cimetières villageois, villages, nécropoles-sanctuaires de la fin de l'âge du Bronze au premier âge du Fer dans le centre-ouest de la France (1000-500 av. J.-C.) », in MORDANT C. et RICHARD A. (éd.), *L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe, Actes du colloque international de Lons-le-Saunier, 16-19 mai 1990*, Paris, Éd. du CTHS, p. 175-192 (Documents préhistoriques, 4).
- PAUTREAU P., 1996 – « La Vendée préromaine aux marches du Poitou et de l'Armorique », in PROVOST M., *Carte archéologique de la Gaule, La Vendée, 85*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Maison des Sciences de l'Homme, p. 42-44.
- PAUTREAU J.-P. et MATARO I PLADELASALA M., 1987 – « Les enclos protohistoriques de Cubord à Valdivienne (Vienne) : Étude préliminaire », in *Préhistoire de Poitou-Charente : problèmes actuels, Actes du III<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés Savantes, Poitiers*, Paris, Éd. du CTHS, p. 290-306.
- PAUTREAU J.-P., MATARO I PLADELASALA M. et VILLARD A., 1992 – *Civaux-Valdivienne, Les nécropoles protohistoriques et structures néolithiques, II, Enclos, fosses, structures de combustion*, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises (Mémoire, 7).
- PAUTREAU J.-P., MORNAIS P. et MATARO I PLADELASALA M., 2000 – *Civaux-Valdivienne, Les nécropoles protohistoriques et structures néolithiques, III, Le grand champ à Gavid, La tombe aux Cornemuseux (Vienne, France)*, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises (Mémoire, 16).
- PERIDY P., 1999 – « L'archéologie du bocage vendéen (France). État des recherches », *RAP, Numéro spécial 17*, p. 373-386.
- POISSONNIER B., 1997 – *La Vendée préhistorique*, La Crèche, Geste Éditions.
- POUX M. et NILLESSE O., 2003 – « Le vin, le sang et le fer. Un passage de Polybe (II, 19) et le rôle important dans les cultes indigènes de la fin de l'âge du Fer », in MANDY B. et DE SAULCE A. (dir.), *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer; Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites, Actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Musée Dobrée, Nantes, 13-16 mai 1999*, Rennes, Revue archéologique de l'Ouest, p. 293-308 (RAO suppl. 10).
- PROVOST M., 1996 – *Carte archéologique de la Gaule, La Vendée, 85*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Maison des Sciences de l'Homme.
- SARTOU A., 2014 – *Marigny-Marmande (37), « Le Toucheau »*, Rapport final d'opération archéologique (fouille préventive), Éveha/SRA Centre, 2014.
- VIALET P. et COLLARD C., 2004 – *Angles, « Les Motettes » (85 - Vendée)*, Rapport de diagnostic, Inrap/SRA Pays de la Loire.
- VILLARD-LE TIEC A., GOMEZ DE SOTO J. et BOUVET J.-P. (Coord.), 2010 – « Pratiques funéraires du second âge du Fer en Gaule de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charente) », in BARRAL P. et al. (éd.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie, Gestes funéraires en Gaule du Second âge du Fer, Actes du XXXIII<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, 20-24 mai 2009, Caen*, Vol. II, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 85-106.
- WATTEAUX M., 2009 – *La dynamique de la planimétrie parcellaire et des réseaux routiers en Vendée méridionale, Études historiographiques et recherches archéogéographiques*, Thèse de Doctorat en archéologie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.
- ZÉLIE B., 2003 – *Le site de Pons et le territoire des Santons de l'âge du Fer à la période gallo-romaine*, Mémoire de Maîtrise en archéologie, Université de Poitiers.

**Zusammenfassung:** *Grabeinbegungen, ländliche Siedlung und vorgeschichtliches Flursystem des Fundplatzes von „Les Mottetes“ bei Angles (Vendée) – Zwei Rettungsgrabungen, die 2011 im Bereich des Gewerbegebietes „Les Mottetes“ bei Angles (Vendée, Pays de la Loire, Frankreich) durchgeführt wurden, haben einen kleinen Begräbnisplatz zum Vorschein gebracht, der in den Zeitraum am Übergang von Ende der Bronzezeit zur älteren Eisenzeit datiert werden kann; außerdem konnte eine eingehegte Siedlung der jüngeren Eisenzeit untersucht werden. Dieser Grabungsbefund einer ländlichen Siedlung der Latènezeit im Süden der Vendée wird durch seine verschiedenartigen Formen und die ungewöhnliche Ausgestaltung seines Eingangsbereiches charakterisiert.*

**Schlüsselwörter:** Vendée, Vorgeschichte, Bronzezeit, ältere Eisenzeit, Latènezeit, Einhegung, Siedlung, Keramik.